

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2272 - 17 février 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**En Grèce comme
dans toute l'Europe**

**Les travailleurs
n'ont pas à payer
la dette des
capitalistes**

pages
8 et 9

La campagne de
**Nathalie
Arthaud**



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Retraite pour pénibilité
- Budget des collectivités locales : austérité
- Usine Renault à Tanger
- p. 5 ■ Le Medef et le futur président
- Projet de loi de TVA "sociale"
- Marine Le Pen à la Réunion
- Présidentielle et temps de parole
- p. 7 ■ Rapport annuel de la Cour des comptes
- Douze milliards de profit pour Total
- L'Oréal, les actionnaires peuvent sabler le champagne
- Dans l'enseignement
- p. 6 ■ Rentrée scolaire 2012
- Lycée Jean-Macé - Vitry-Sur-Seine
- Écoles de La Chapelle-Saint-Luc
- La médecine scolaire en mauvaise santé

Nathalie Arthaud une candidate communiste

p. 8 - 9

Dans les entreprises

- p. 10 ■ SMC0-SMCN-Saint Nazaire
- Groupe Cauval (Aveyron)
- p. 11 ■ Air France
- Airbus
- Peugeot Citroën Aulnay sous Bois
- p. 12 ■ CDiscount Cestas (Gironde)
- Blanche-Porte Tourcoing
- Jabil-Brest
- Augé Découpage-Besançon
- p. 13 ■ Continental
- Photowatt-Bourgoin-Jallieu
- Forenap-Rouffach(Haut-Rhin)

Histoire

- p. 14 ■ Toussaint Louverture, un précurseur de l'anticolonialisme
- Charonne, un crime impuni

Dans le monde

- p. 15 ■ Italie : des patrons de l'amiante condamnés à la prison
- Espagne : Garçon, le juge qui jugeait trop
- p. 16 ■ Grèce, un nouveau plan d'austérité
- Syrie : la répression continue

• Spéculation sur l'électricité Des électrons cinquante fois plus cher

Depuis la libéralisation du marché de l'électricité, à l'échelle européenne, diverses Bourses d'achat et de vente du courant électrique sont apparues, à Londres (pour EDF), Leipzig, Amsterdam, Oslo...

On y pratique le commerce de l'électricité, en particulier entre pays voisins, qui sont alternativement acheteurs et vendeurs (et quelquefois les deux en même temps). Ainsi la France fait ce genre d'échange avec tous les pays limitrophes.

Bien entendu, il en va de l'électricité comme de tous les autres produits, charbon, pétrole, gaz, minerais, céréales, etc. les prix s'établissent en fonction de l'offre et de la demande, autrement dit en favorisant une activité spéculative. Avec cette circonstance aggravante pour l'électricité que, celle-ci ne se stockant pas, il faut fournir à chaque seconde la quantité demandée, et que la « volatilité » des prix peut par conséquent être phénoménale.

En temps normal, c'est-à-dire quand il ne fait pas particulièrement froid et que la demande est faible, le mégawatt-heure (MWh) se négocie autour de 40 à 50 euros, basé sur le tarif relativement bas du nucléaire en ce qui concerne la France. En revanche, quand il

ya une vague de froid, comme ces derniers jours, la consommation augmente, la production a du mal à suivre, on demande à certains consommateurs de limiter voire d'arrêter leur consommation, et les prix négociés atteignent alors des sommets.

Ainsi le 8 février la valeur moyenne a été de 368 euros le MWh durant la journée. Mais entre 10h et 11h on a même atteint 1938 euros, soit cinquante fois plus que le cours ordinaire. Le record toutefois avait été établi en octobre 2009, avec environ 3000 euros le MWh, attribué à l'époque à un mauvais fonctionnement de la Bourse d'échange.

Les échanges entre pays voisins, entre fournisseurs et consommateurs, sont évidemment normaux. Mais pourquoi ne pourraient-ils pas se faire, comme cela s'est pratiqué pendant longtemps, sur des bases concertées, avec des tarifs fixés à l'avance ?

Il est vrai que le mouvement naturel des électrons est agité, mais au moins il obéit aux lois de la physique. Les variations spéculatives des prix, par contre, n'obéissent à aucune logique et ne font que refléter à leur manière la démesure de l'organisation sociale.

André VICTOR

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Montbéliard

Samedi 17 mars à partir de 16 h
La Roselière, Halle polyvalente,
Place du Champ-de-Foire

Angers

Samedi 24 mars à partir de 16 h
Salle Aragon, rue Joseph-Barra à Trélazé

Saint-Nazaire

Samedi 31 mars à partir de 16 h
Salle Jacques-Brel -
Rue du Bac-de-Mindin - Petit Maroc

Creil

Samedi 31 mars à partir de 16 h
Salle Georges-Brassens - 136, rue
Aristide-Briand à Villers-Saint-Paul

Réunions publiques

Dreux (Eure-et-Loir)

Jeudi 23 février à 18 h 30
Centre Saint-Jean, 17, rue Saint-Jean

Les Mureaux (Yvelines)

Samedi 3 mars à 16 heures
Salle SRV, 24, avenue Paul-Raoult
(près de la gare SNCF)

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui

partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande		

La leçon d'Athènes

Pendant que le Parlement grec, protégé par des milliers de policiers, votait le nouveau plan d'austérité drastique exigé par les banques et les institutions financières internationales, les rues d'Athènes se transformaient en champ de bataille.

Alors qu'en deux ans le niveau de vie moyen de la population a déjà dégringolé de moitié, les nouvelles mesures s'ajoutent aux précédentes. Baisse générale des salaires dans le privé comme dans le public; baisse de 22 % du salaire minimum, réduit à 580 euros brut, moins encore pour les plus jeunes. Pensions et retraites encore rabotées. Plusieurs milliers de travailleurs de l'État licenciés. Obstacles juridiques aux licenciements quasi supprimés.

Moins de 300 députés, tristes pantins aux ordres de la finance, ont été conviés à donner leur caution au plan d'austérité, au milieu d'une population en révolte: voilà un résumé de la démocratie grecque! Ne nous faisons pas d'illusions: notre démocratie bien établie, ici en France, n'est guère différente. Le gouvernement se comporte en conseil d'administration de la bourgeoisie, et le Parlement élu n'est là que pour donner une caution aux décisions prises par le grand capital.

Il y a quelques mois encore, on nous expliquait que ce qui se passait en Grèce était la faute des Grecs, y compris des salariés, des retraités, des petites gens qui « vivaient au-dessus de leurs moyens », au point que leur État s'en serait trouvé endetté jusqu'au cou! Aujourd'hui, après le Portugal, l'Espagne ou l'Italie, il est devenu évident que la Grèce n'est pas un cas particulier. Même certains ténors de la caste politique sont obligés de reconnaître que ce petit pays, le premier en Europe à être emporté par la crise financière, montre ce que sera notre propre avenir ici, en France.

Le chantage imposé au Parlement grec par les grandes banques est: ou vous imposez à votre population ces mesures d'austérité, ou les institutions financières ne vous prêteront plus les sommes nécessaires pour payer vos échéances, et l'État grec fera faillite.

Tous les États sont soumis au même chantage. Tous sont endettés jusqu'au cou. Tous rackettent leur population pour payer aux banques des sommes de plus en plus élevées. Les intérêts à verser aux banques deviennent partout le principal poste budgétaire. Le « remboursement de la dette » est deve-

nu le credo de toute la classe capitaliste, la justification d'un transfert gigantesque des poches des plus pauvres vers les coffres-forts des banques. Pourtant, l'exemple de la Grèce montre que, plus on impose d'austérité, plus on abaisse la capacité d'achat de la majorité de la population, plus la crise économique s'aggrave et moins les États sont capables de rembourser leur dette.

C'est par ce tourbillon infernal que les classes pauvres sont tirées vers le fond. En Grèce ou ailleurs, l'écrasante majorité de la population n'est pour rien dans la dette. Celle-ci devrait être payée par ceux pour le compte de qui les États ont emprunté: par les banques elles-mêmes et par les groupes capitalistes. Mais c'est aux salariés, aux retraités, aux chômeurs que la classe capitaliste fait payer sa dette, avec la participation de tous les gouvernements, de gauche comme de droite, qui présentent le remboursement de cette dette comme une obligation morale.

La vie économique, c'est la guerre où les plus puissants imposent leur loi aux plus faibles, et par-dessus tout les exploiters capitalistes imposent leur loi aux exploités.

En descendant dans la rue pour rejeter le plan d'austérité, les classes exploitées grecques ont donné la réponse que la majorité de leurs prétendus représentants est trop lâche pour donner. Mais ce qui se passe à Athènes montre aussi qu'il ne suffit pas de refuser la politique de la bourgeoisie. Il faut lui en opposer une autre et se donner les moyens de l'imposer.

Les travailleurs grecs sont en train de réaliser que, sur la base de la politique de la bourgeoisie, ils sont condamnés à la misère et à la déchéance. Dans leur révolte, ils ont droit à la solidarité de tous les travailleurs. On peut souhaiter qu'ils se rendent compte, au cours de la lutte, qu'ils doivent se mêler de la gestion de l'économie en imposant leurs propres exigences.

La lutte est le meilleur chemin pour comprendre la question que la crise pose aux travailleurs: qui prend les décisions économiques, eux ou nous? Une poignée de financiers, dans le seul intérêt du grand capital, ou bien les travailleurs, dans l'intérêt de la grande majorité de la société?

Les questions qui se posent aujourd'hui aux travailleurs grecs nous sont déjà posées, à nous, aux travailleurs de tous les pays. Sachons trouver et imposer la réponse.

• Vers les deux euros à la pompe

Les pétroliers super-parasites

Alors que la consommation de produits pétroliers serait stagnante ou en baisse, les bénéfices de toutes les compagnies pétrolières internationales sont en hausse. Il n'y a là aucun mystère. En période de crise, les trusts les plus importants, ceux qui tiennent la production, le raffinage et la commercialisation

des produits pétroliers entre leurs mains, parviennent à augmenter leurs profits, ne serait-ce qu'en imposant des prix de monopole. Ils gagnent plus en produisant moins, et la différence vient de la surexploitation des travailleurs comme du vol manifeste des consommateurs.

Mais les consommateurs

eux-mêmes ne sont pas tous égaux devant le braquage des compagnies. Les capitalistes, qui eux aussi doivent payer plus cher les produits pétroliers, peuvent toujours augmenter leurs prix pour compenser la hausse du coût du pétrole. Pour les artisans, surtout ceux qui ont une clientèle populaire, c'est plus difficile

mais c'est encore faisable pour l'instant.

En revanche pour les salariés, les retraités, les pensionnés et les chômeurs, c'est impossible, car les travailleurs ne décident jamais du montant de leurs revenus! Ainsi, on voit des familles contraintes de choisir entre se chauffer et payer leur loyer,

des travailleurs être contraints de dépenser une bonne partie de leur paye en gazole parce qu'ils n'ont pas le choix.

En période de crise, le droit des actionnaires de Total de voir grossir leur magot se traduit, pour de nombreuses familles ouvrières, par devoir claquer des dents.

Paul GALOIS

• Retraite pour pénibilité

La retraite à 60 ans et à taux plein pour tous !

Le nombre de retraites attribuées pour pénibilité du travail est ridiculement bas : 1 243 personnes pour l'ensemble du pays, en six mois.

La « réforme » des retraites de 2010 a été, on s'en souvient, un considérable recul pour le monde du travail, en allongeant le temps de cotisation nécessaire à un salarié pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Pour faire passer la pilule, et pour donner du grain à moudre à quelques syndicats, le gouvernement à l'époque a introduit la reconnaissance de la pénibilité du travail, faisant ainsi semblant d'accorder aux travailleurs les plus usés par l'exploitation le droit de partir plus tôt.

Mais seul un travailleur qui se voit reconnaître un taux d'invalidité supérieur à 20 % bénéficie automatiquement d'un départ à la retraite anticipé et à taux plein. Celui qui ne

se voit reconnaître qu'un taux compris entre 10 et 20 % doit, lui, apporter la preuve qu'il a été soumis pendant au moins dix-sept ans à ce que la législation appelle des facteurs de pénibilité, tels que le bruit, le travail de nuit ou dans des températures extrêmes. De plus, c'est au salarié lui-même de faire la preuve du lien entre sa maladie et la ou les professions exercées devant une commission et un médecin-conseil qui, du fait des pressions qu'ils subissent de la part de leur hiérarchie, se montrent extrêmement pointilleux. De même, démontrer à ces « examinateurs » que tel ou tel problème de santé est véritablement lié à un accident du travail, et non à d'autres causes, s'avère souvent un véritable parcours du combattant.

Cela explique que peu de dossiers soient en fait présentés devant ces commissions et que le nombre de cas qu'elles valident soit encore plus faible. À

l'époque, le gouvernement prétendait que 30 000 personnes par an au moins pourraient bénéficier des départs anticipés, ce qui était déjà une petite proportion du total de ceux qui partent chaque année en

retraite. La réalité est qu'on est très loin même de ce chiffre promis.

De toute façon, sur ce terrain comme sur tous les autres, les travailleurs ont intérêt à ne pas se laisser diviser en catégories

aux intérêts contraires. La seule revendication légitime pour l'ensemble des travailleurs est le retour au droit au départ à 60 ans avec un taux plein pour tous.

Stéphane FORT



• Budget des collectivités locales

Là aussi, austérité programmée

Le 10 février, Sarkozy recevait à l'Élysée les présidents des grandes associations d'élus locaux pour une « conférence sur les finances locales ».

Il s'agissait de leur proposer la conclusion d'un « pacte de stabilité des dépenses publiques », destiné à limiter l'évolution de leurs dépenses, à la façon dont « l'objectif national des dépenses d'assurance-maladie » limite chaque année l'évolution des dépenses de santé – en fait, programme les économies à réaliser dans l'année sur le dos des assurés, des malades et du

personnel des hôpitaux.

Sarkozy a rappelé à cette occasion que les régions, départements et communes, qui reçoivent chaque année de l'État 61 milliards d'euros, étaient à ce titre responsables de 20 % des dépenses de l'État, soulignant qu'elles avaient créé au total près de 100 000 postes nouveaux de fonctionnaires de 2007 à 2011, (et même 500 000 en dix ans) alors qu'il en a, lui, supprimé 160 000 dans le même temps. Une façon d'accuser les élus des collectivités locales donc notamment la gauche, à la tête de 23 régions de trop dépenser, donc de suggérer, en cette

période pré-électorale, sinon qu'ils sont responsables du déficit et de l'endettement du pays, du moins qu'ils compromettent « l'effort de redressement budgétaire de la France ».

Selon la presse, la proposition de Sarkozy s'est heurtée à une fin de non-recevoir des représentants des élus locaux, de droite comme de gauche. Il faut dire qu'en tentant de leur faire porter le chapeau de la dette, Sarkozy ne manque pas de culot.

Il se vante par exemple d'avoir réduit le nombre de fonctionnaires, et reproche aux collectivités locales de l'avoir augmenté. Sauf qu'une partie

de cette augmentation est liée au fait qu'un certain nombre de fonctionnaires de l'État ont été « décentralisés », c'est-à-dire transférés aux collectivités territoriales.

D'une façon générale, l'accroissement des dépenses des régions, des départements et des communes est lié essentiellement aux transferts de charges du budget de l'État à celui des collectivités locales, transferts plus ou moins compensés, et désormais plutôt moins que plus, par l'État. D'autant que ces transferts correspondent notamment à des dépenses d'aide sociale, dont les montants ont

explosé du fait de la crise.

Et, pacte de stabilité ou pas, l'État n'a pas attendu pour rogner sur les ressources des collectivités locales. La dotation de l'État, c'est-à-dire les versements censés compenser – et mal – ces transferts de charges, a été gelée pour quatre ans à partir de 2011. Ce qui revient à diminuer chaque année leurs ressources du montant de l'inflation soit, selon le président de l'Association des maires de France (AMF), un trou dans leurs caisses de plus d'un milliard d'euros par an!

Jean-Jacques LAMY

• Une usine Renault à Tanger

Face au même patron, il faut la même réponse

Le 9 février a eu lieu l'inauguration par Carlos Ghosn, le PDG de Renault et de Nissan, en présence du roi du Maroc, de l'usine Dacia (filiale du groupe) construite à Tanger.

Pour cette usine neuve, Renault a bénéficié de la part de l'État marocain d'une aide à hauteur de 10 % de son investissement total, d'exonération totale d'impôts pour les cinq premières années et d'un taux d'imposition très préférentiel de 8,75 % au lieu de 35 % sur

les vingt années suivantes. Tout cela sans compter les multiples avantages que pourront lui apporter les infrastructures du port de Tanger. En contrepartie Renault doit embaucher jusqu'à un effectif de 6 000 ouvriers, mais c'est encore l'État marocain qui prend en charge intégralement leur formation. Moyennant quoi Renault compte leur verser un salaire équivalent à 250 euros par mois!

Les commentateurs n'ont pas manqué pour se scandaliser du fait que Renault fasse

fabriquer des voitures à l'étranger, alors qu'en France même des usines du groupe tournent au ralenti. Mais la solution n'est pas de chercher à opposer des travailleurs les uns aux autres. Ce ne sont pas les travailleurs de cette usine, qui vient juste de démarrer, qui sont responsables de la baisse des effectifs et de l'aggravation des conditions de travail dans toutes les usines du groupe.

Maintenant, au Maroc, comme depuis plus longtemps en France et dans bien d'autres pays, Renault ne cesse de

rechercher par tous les moyens à produire encore plus, avec toujours moins de travailleurs.

Que des ouvriers du Maroc aient désormais du travail dans une usine Renault, c'est tant mieux. En revanche ce qui est véritablement scandaleux, ce sont les salaires que Renault voudrait leur imposer et qui, aux dires mêmes de travailleurs marocains, ne permettent même pas de vivre dans une ville aussi chère que Tanger. Heureusement, il n'est pas dit que les travailleurs de cette usine acceptent de telles

conditions. Après tout, Renault avait également décidé que les travailleurs de Dacia en Roumanie se contenteraient de 280 euros, avant de devoir céder, suite à leur grève, 60 % d'augmentation de salaire.

De la France au Maroc et à la Roumanie, les travailleurs ont à faire face au même patron et à la même politique, et ils ne peuvent leur donner qu'une même réponse: la lutte.

Correspondant LO

• Medef au futur président « Continuez comme ça ! »

Mardi 14 février, avant même l'annonce de la candidature de Sarkozy, Laurence Parisot, présidente du Medef et porte-parole du grand patronat, a présenté son programme pour l'élection présidentielle. Non pas qu'elle soit elle-même candidate, mais le patronat tient à donner sa feuille de route au futur président.

Ce dernier, s'il s'en tient aux vœux du Medef, devra donc repousser encore l'âge de départ en retraite des salariés, réduire une fois de plus les cotisations patronales et les impôts sur les sociétés, supprimer toujours plus de fonctionnaires utiles à la population, de façon à ce que l'État consacre tous ses moyens à garantir la rente des banquiers et les profits des capitalistes. C'est, peu ou prou, ce qu'ont fait tous les gouvernements depuis trente ans, la gauche succédant à la droite et vice versa, sans jamais revenir sur les cadeaux accordés au patronat par le gouvernement précédent.

Pour couronner le tout, Laurence Parisot demande que le temps de travail et son organisation ne dépendent plus de la loi, des conventions collectives, ni même du Code du travail, mais soient établis entreprise par entreprise. C'était déjà en partie le résultat de la loi dite des 35 heures du gouvernement Jospin, et Sarkozy vient de déposer un projet allant plus loin encore dans ce sens.

Le Medef est satisfait de l'actuel gouvernement, mais ne nourrit pas de folles inquiétudes quant à l'éventuelle arrivée de Hollande aux affaires. L'identité est presque parfaite entre les desiderata patronaux, la politique de l'État et les programmes des deux présidentiables.

Paul GALOIS

• Projet de loi de TVA « sociale »

Bas les masques pour le cadeau au patronat !

Dans un rapport préparatoire à l'examen du projet de loi instituant une TVA « sociale », destinée à compenser 13,2 milliards d'euros de diminutions de cotisations patronales, le député UMP Gilles Carrez lance, probablement sans le vouloir, un pavé dans la mare.

Alors que Sarkozy et ses groupies gouvernementales se répandaient en déclarations sur le gain de compétitivité des entreprises, qui allaient voir baisser le « coût du travail », comme ils disent, et de ce fait deviendraient plus concurrentielles, leur laborieux argumentaire est battu en brèche... dans leur propre camp.

Non que le projet déplaie au Medef et à l'Afep, l'association des patrons du CAC40, dans les propositions desquels l'idée figure en bonne place. Être débarrassé d'une part de cotisations dues à la branche famille de la Sécurité sociale est, pour eux tous, une aubaine; et ce, même s'il ne s'agit là que d'un reversement de salaire différé, gagné par les travailleurs au cours de leur activité.

Mais l'argument du gain de compétitivité s'effondre devant les calculs prévisionnels du rapport Carrez. Selon ce dernier, les exonérations, loin de bénéficier à 80 % aux entreprises industrielles,

comme le prétendait Sarkozy, iront surtout aux entreprises de services, peu soumises à la concurrence des autres pays et, du fait même de la nature de leur activité, peu suspectes d'être tentées par les délocalisations.

Ainsi, les grands gagnants seraient la grande distribution, les services aux entreprises, la finance, les banques, les assurances, qui empocheraient plus de huit des treize milliards gagnés. Les industries, dont l'automobile, n'en empocheraient que trois.

Il n'empêche, se hâte de préciser Carrez, que la TVA « sociale » est « indispensable pour améliorer le coût du travail ».

Voilà bien, hors des arguments pseudo-économiques, le véritable objectif qui plaît tant aux patrons.

Viviane LAFONT

• Ile de La Réunion Marine Le Pen, aussi indésirable que ses idées

Le déplacement à La Réunion de Marine Le Pen lui aura valu quelques déboires. Après avoir été accueillie par des manifestants qui n'appréciaient guère ses idées, son vol de retour a été annulé suite à une grève des personnels d'Air France. Les travailleurs qui défendent leurs droits et se font respecter, c'est justement ce que Le Pen déteste le plus.

Devant les patrons de la Chambre de commerce et de l'industrie et de la Chambre des métiers, devant les siens donc, c'est son naturel qui s'est exprimé quand, sans avoir peur du ridicule, elle a flatté celui qui « bosse autant, voire plus que ses salariés », ou bien encore celui qui « préfère baisser son propre salaire que de licencier ».

À La Réunion, les milliers de salariés du BTP licenciés depuis 2009, et tous les travailleurs qui courent après leurs patrons pour se faire payer, apprécieront.

Correspondant LO



Le triple A sur la sellette

L'agence de notation Moody's a annoncé lundi 13 février qu'elle plaçait la note AAA de la France sous « perspective négative ». Un message destiné à prévenir les « investisseurs » – qui s'enrichissent en prêtant de l'argent aux États endettés – que la solidité financière du pays pourrait se dégrader et sa note être abaissée dans les prochains mois. Pour l'immense majorité de la population, celle qui vit de son travail, l'événement a toutes les chances de

passer inaperçu. Mais, pour Sarkozy, l'annonce de Moody's est un cruel démenti.

Le 27 octobre dernier, il avait expliqué, à plusieurs millions de téléspectateurs qui n'en avaient guère entendu parler, toute l'importance du triple A : c'était la preuve que le pays était bien géré.

Il y a un mois, l'agence de notation Standard & Poor's décidait de dégrader la note financière de la France, en

lui retirant l'un des trois A. Pour minimiser l'événement, Sarkozy s'était alors appuyé sur le fait qu'une autre agence de notation, Moody's, « deux fois plus importante, avait dit le contraire ». En fait, elle n'avait rien dit. Et aujourd'hui, cette dernière menace d'arriver à la même conclusion. Pour se consoler, Sarkozy peut se dire que la troisième agence importante, Fitch, n'a encore rien dit... Mais jamais deux sans trois.

Jean-Jacques LAMY

• Présidentielle et temps de parole

Et ils appellent ça la « démocratie »...

Les dirigeants de neuf chaînes de télévision et de radio viennent d'adresser une lettre ouverte au président du Conseil constitutionnel pour protester contre la règle dite de la « stricte égalité du temps de parole » des candidats à l'élection présidentielle.

Il s'agit d'une nouvelle étape dans l'offensive que mènent sur ce thème, depuis des semaines, les directions de certains grands médias et

des journalistes parmi les plus en vue. Car il faut un certain toupet pour affirmer dans cette lettre ouverte que « nous (les dirigeants de l'audiovisuel signataires) *souscrivons à la règle de l'égalité du temps de parole, que nous nous efforçons d'appliquer le plus rigoureusement possible* ».

En fait d'« égalité », on constate, en se rapportant au Conseil supérieur de l'audiovisuel qui a comptabilisé pour janvier le temps d'antenne global de chaque candidat, que

celle de Lutte Ouvrière, Nathalie Arthaud, avec 1 heure 41, a eu droit à... 61 fois moins de temps d'antenne que Sarkozy (d'ailleurs même pas encore officiellement déclaré), 43 fois moins que Hollande, 15 fois moins que Bayrou, 12 fois moins que Marine Le Pen.

On le voit, les grands médias s'arrangent déjà depuis des semaines pour faire que, si tous les candidats sont censés être égaux, certains le sont, et de très loin, bien plus que d'autres. En tout cas, ils font

tout pour qu'il en soit ainsi. Dans leur « lettre ouverte », ces patrons de télévisions et de radios relèvent d'ailleurs au passage que, la presse écrite et l'internet n'étant même pas tenus par la loi à respecter un semblant d'égalité entre candidats, cela devrait être la règle pour tous les médias.

Pour ces gens-là, c'est bien déjà assez que l'on consulte de temps en temps le bon peuple. Alors, dès avant l'élection, on doit réduire au maximum sa liberté de choix puisque, au

second tour, il n'aura le choix, si l'on peut dire, qu'entre deux personnages que le système en place a de longue date présélectionnés pour le servir.

N'en déplaie à ceux des médias qui, pour reprendre le titre d'un très bon film sur la question, se comportent en « chiens de garde » du système capitaliste et de sa démocratie de façade, la meilleure réponse à leur faire sera, malgré leur censure de fait, de voter et faire voter pour Nathalie Arthaud.

Pierre LAFFITTE

• Rentrée scolaire 2012

Suppressions de postes en cascade...

Les chiffres de suppressions de postes à l'Éducation nationale sont tombés semaine après semaine. Le ministre annonce 14 000 suppressions d'emplois pour la rentrée scolaire de septembre 2012. Dans l'académie de Reims, le recteur informe qu'il y en aura 341 dans les écoles, collèges et lycées de Champagne-Ardenne. L'inspecteur d'académie de

l'Aube prévoit 35 suppressions, dont 27 dans les écoles maternelles et primaires.

Après le choix du gouvernement de supprimer des emplois dans l'Éducation pour faire des économies dans le budget, le nombre de postes supprimés à chaque niveau se décline ensuite, du national au local, du haut vers le bas. Auparavant, ministre, recteurs

et inspecteurs d'académie faisaient mine d'ajuster le nombre de postes aux effectifs. Mais ils ne font même plus semblant de chercher à justifier leurs mauvais coups puisque, même lorsque les effectifs augmentent, les emplois d'enseignants diminuent.

Dans les collèges et lycées, les annonces des dotations horaires faites par les chefs

d'établissement aux conseils d'administration, c'est-à-dire le nombre d'heures d'enseignement qui leur sont affectées, se déroulent au dernier moment.

Dans le primaire une pratique nouvelle s'ajoute. Jusque-là, les maires étaient traditionnellement prévenus dès décembre des mouvements envisagés dans les écoles

primaires et maternelles. Mais cette année, comme l'an dernier, ils ne l'ont été que début février, pour des décisions qui seront bouclées aux vacances d'hiver. Cela rend toute réaction plus difficile.

Ainsi les pouvoirs publics ne se donnent même plus la peine de faire semblant de justifier leurs décisions.

Correspondant LO

• Lycée Jean-Macé – Vitry-sur-Seine

Des suppressions qui ne passent pas

Depuis vendredi 3 février, les enseignants du lycée Jean-Macé de Vitry-sur-Seine sont en colère. Un proviseur particulièrement doué pour dresser le personnel contre lui, une agression contre une proviseuse-adjointe, des suppressions de postes et un rectorat autiste, voilà le cocktail qui a mis le feu aux poudres.

La politique de réduction de postes du ministre

de l'Éducation nationale Luc Chatel se traduirait dans ce lycée, à la rentrée prochaine, par la suppression de l'équivalent de 154 heures, soit plus de huit postes.

Alors, tous les matins, quelques dizaines d'enseignants et une bonne centaine d'élèves se massent devant le lycée dès 7 h 30. Quelques parents d'élèves, des élus d'Ivry et de Vitry sont là. L'ambiance

chaleureuse et fraternelle, du café, des gâteaux permettent de résister au froid glacial. Visite au rectorat, tour des lycées et collèges du coin, assemblées quotidiennes rythment la journée.

Vendredi 10 février une soixantaine de professeurs et 240 élèves de deux lycées de Vitry ont ainsi manifesté dans les rues aux cris de « Chatel, voleur, rends-nous nos heures ».

Le mardi après-midi suivant, la loge du lycée a été occupée par des parents d'élèves, le bureau du proviseur envahi par les élèves. Des inspecteurs de vie scolaire ont dû prolonger leur réunion et écouter une cinquantaine de professeurs.

Après deux semaines de paralysie du lycée, le rectorat

serait revenu sur quelques dizaines d'heures et a nommé un troisième proviseur adjoint. Ces dix jours de mouvement ont réussi à souder une bonne équipe d'enseignants grévistes et d'élèves mobilisés, voilà qui sera utile pour l'avenir.

Correspondant LO



• Écoles de La Chapelle-Saint-Luc (Aube)

Parents d'élèves et enseignants réagissent

C'est tardivement que l'annonce de trois suppressions de postes dans les écoles de La Chapelle-Saint-Luc est tombée: suppression d'un poste à la maternelle Bartholdi, suppression d'un poste à l'école élémentaire Jean-Jaurès, suppression du poste maître spécialisé dans l'aide aux élèves en difficulté, de Teilhard-de-Chardin, une unique création à l'école élémentaire Teilhard-de-Chardin.

D'année en année, le nombre de postes diminue, ici comme dans tout le pays. Et cela, même

lorsqu'il y a une augmentation du nombre d'élèves. Dans les écoles de l'Aube, des postes seront supprimés malgré l'arrivée prévue de 131 enfants supplémentaires. C'en est assez!

Les parents d'élèves de la maternelle Bartholdi puis ceux de l'école élémentaire Jean-Jaurès se sont mobilisés malgré le froid, en faisant circuler une pétition et en organisant des rassemblements devant leurs écoles respectives. Banderolles, pancartes affichent la revendication sur les grilles. Mardi

14 février, des écoles devaient être fermées. Ce jour-là, parents d'élèves et enseignants ont prévu de manifester ensemble devant la préfecture de l'Aube, à Troyes lors de la réunion du Conseil départemental de l'éducation nationale.

Ministre, recteur et inspecteur d'académie espéraient sans doute profiter de toute cette précipitation pour empêcher toute réaction. C'est raté et c'est tant mieux.

Correspondant LO

La médecine scolaire en mauvaise santé

À l'appel du syndicat national des médecins scolaires et universitaires (SNMSU), un rassemblement a été organisé le 7 février pour dénoncer la situation catastrophique de la médecine scolaire.

Actuellement, il existe 1 200 postes de médecins scolaires titulaires de la fonction publique pour les 12 millions d'élèves, soit un pour 10 000 élèves en moyenne. Mais ce n'est qu'une moyenne, et dans le département de la Mayenne par exemple, il n'y a plus qu'un seul médecin pour 26 000 élèves. La situation risque de s'aggraver puisqu'en 2010 seuls trois nouveaux médecins ont été inscrits à l'Ordre des médecins et 200 postes restent vacants, un salaire d'environ 2 000 euros n'étant souvent pas assez séduisant aux yeux des jeunes médecins. Enfin, le non-remplacement d'un médecin sur deux partant en retraite décidé par Sarkozy remet en cause à terme l'existence même du système de la médecine scolaire.

Pourtant, le rôle des médecins scolaires est primordial, tout comme celui des 7 600 infirmières scolaires, trop peu nombreuses elles aussi, quand elles ne sont pas tout simplement absentes des établissements. Pour bien des enfants des milieux populaires, c'est à l'école qu'ils

ont la possibilité de se faire diagnostiquer, soigner, vacciner, surveiller. C'est à ce niveau que la prévention médicale peut intervenir avec efficacité, surtout pour les enfants des milieux les plus défavorisés.

À l'occasion du rassemblement du 7 février, un médecin scolaire rapportait à France Inter qu'elle avait reçu un enfant de 9 ans n'ayant pas été examinée depuis trois ou quatre ans et présentant un souffle au cœur, des problèmes dentaires et oculaires. Une autre expliquait que dans le département d'Ille-et-Vilaine, elle avait à charge un lycée, deux lycées professionnels, des collèges et quinze écoles. Et dans un département particulièrement sinistré comme la Seine-Saint-Denis, la moitié seulement des cinquante postes (notamment insuffisants!) de médecins scolaires est pourvue.

Rien d'étonnant si, dans ces conditions, des parents de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) ont adressé en septembre 2011 un courrier à l'ONU et à l'OMS pour leur demander... une aide humanitaire. Ce qui en revanche a de quoi étonner et même scandaliser, c'est que cela se passe au 21^e siècle, en France, dans l'un des pays les plus riches du monde!

Cédric DUVAL

• Rapport annuel de la Cour des comptes

Vers l'austérité de gauche

Dans son rapport annuel rendu public le 7 février, la Cour des comptes préconise plus d'austérité si le gouvernement veut diminuer le poids de la dette. Cet organisme, censé surveiller l'utilisation des finances publiques, estime qu'il n'est plus possible d'augmenter les recettes de l'État, « en raison du niveau déjà atteint par les prélèvements obligatoires », et qu'il faut réduire les dépenses.

Pas possible d'augmenter les recettes, à part rogner quelques niches fiscales ? Mais l'impôt sur les sociétés est fixé à un taux de 33 % alors que sous Giscard d'Estaing, il y a une trentaine d'années, il était de 50 %. Les plus grosses entreprises, celles qui font partie du CAC 40, ne paient même en moyenne que 8 % de leurs bénéfices. Chaque année, entre les dégrèvements de cotisations sociales et les aides multiples, l'État fait un

cadeau de 172 milliards d'euros aux patrons, qui n'en contiennent pas moins de licencier.

La Cour des comptes demande donc au prochain gouvernement, quelle que soit son étiquette, de limiter la progression des dépenses publiques à 0,8 % par an, au lieu de 1,7 %, en commençant par ne plus financer à crédit les dépenses de Sécurité sociale. En clair, cela signifie que la population

va encore devoir payer plus cher l'accès aux soins et que tous les services publics verront leurs effectifs se réduire et continueront à se dégrader.

Le président de la Cour des comptes, Didier Migaud, est membre du Parti socialiste. Il fixe un programme tout tracé pour Hollande, programme que ne renierait pas un Sarkozy, si jamais il était réélu.

Marianne LAMIRAL

• Douze milliards de profits pour Total

Le carburant, un produit de luxe

Alors que le litre de carburant à la pompe crève le plafond de 1,60 euro et que des familles baissent le chauffage faute de pouvoir payer le fioul, le groupe Total annonce 12,27 milliards d'euros de bénéfices pour l'année 2011. Mais, selon son PDG, Christophe de Margerie, ceci n'a rien à voir avec cela.

Margerie en effet, interrogé par le journal *Le Parisien*, avance que Total aurait de gros frais de recherche. Pour un chercheur de pétrole, il semble que cela soit assez normal. Mais pourquoi en faire supporter le

prix aux consommateurs plutôt qu'aux actionnaires ?

Ensuite Total, contrairement à ce que dit la rumeur publique, paye désormais des impôts en France. Cette année, pour la première fois depuis bien longtemps, le groupe va en effet verser 300 millions d'euros d'impôts sur les sociétés, soit 2,4 % de ses bénéfices. L'impôt sur les sociétés étant normalement de 30 %, le pétrolier s'en sort plutôt bien !

Pour finir sa brillante démonstration, Christophe de Margerie avance que si le carburant vendu par Total est



cher, c'est parce que c'est un produit de qualité, « comme les sacs Vuitton, dont les prix ne choquent personne ». On veut bien croire en effet que payer plusieurs milliers d'euros pour un sac à main ne choque personne... de la connaissance du PDG de Total. Mais il n'en est pas de même parmi les gens

du commun, ceux pour qui justement le carburant n'est pas un produit de luxe mais un produit de première nécessité, pour aller au travail, pour se chauffer, pour se déplacer. Ceux justement que Total dépouille pour pouvoir verser des milliards à ses actionnaires.

Paul GALOIS

• L'Oréal

Les actionnaires peuvent sabler le champagne

Le 13 février, c'était le tour de L'Oréal d'afficher ses profits : avec un chiffre d'affaires en hausse de près de 5 %, ils ont grimpé de près de 9 %, soit 2,6 milliards d'euros.

Si les marques grand public de la firme ne progressent que de 4,5 %, les produits de luxe ont bondi de 8,2 %, preuve supplémentaire que les plus riches

ne connaissent pas la crise.

Petite ombre au tableau : les ventes en Europe marquent un peu le pas, mais elles sont largement compensées par la progression des ventes en Chine, Corée, Inde et Brésil. Hors Japon, la progression est même de 15 %. Mais il est vrai que le PDG actuel, Jean-Paul Agon, a promis de trouver un milliard

de nouveaux clients pour le groupe et il est prêt pour cela à faire le tour du monde.

Les résultats sont donc excellents mais le groupe n'a pas annoncé une augmentation générale des salaires de ses travailleurs sans qui pourtant aucun produit L'Oréal ne verrait le jour. En revanche, les actionnaires vont avoir le

sourire puisque les dividendes versés seront de 2 euros par action, soit une progression de 11 %, une façon d'afficher que l'actionnaire est toujours le mieux servi. Et chez L'Oréal, il s'imagine certainement qu'il les vaut bien... !

Jacques FONTENOY

Un patron fait la leçon à ses serviteurs au gouvernement

Serge Dassault, avionneur et marchand d'armes, ainsi que propriétaire du *Figaro*, est aussi sénateur UMP de l'Essonne. À une réunion de son parti, il s'est lâché. Il s'en est pris à la gauche, déclarant sans rire que les industriels qui n'avaient pas encore quitté la France malgré l'impôt de

solidarité sur la fortune allaient bientôt le faire « à cause de Hollande ».

La politique de la droite ne trouve pas non plus grâce à ses yeux : il lui reproche en effet de ne pas aller assez loin dans la flexibilité des contrats de travail. Il ne lui suffit pas d'entendre Xavier Bertrand,

ministre du Travail, déclarer vouloir « lâcher les baskets des entrepreneurs », il demande au gouvernement de régler son compte à ce qui reste des 35 heures et de « libéraliser les CDD ».

Que la déréglementation des embauches aboutisse à rendre la situation des

travailleurs encore plus précaire, il ne voit vraiment pas où est le problème puisque « tout est précaire, la santé, le travail et la vie ». Foi de patron dont la précaire fortune est estimée à 7 milliards d'euros !

J.S.

Petits arrangements aux dépens du 1 % logement

Depuis le 6 février, cinq hommes sont accusés devant le tribunal de Nanterre d'avoir, dans les années 1990, détourné des fonds du 1 % logement dans les Hauts-de-Seine. Ce « 1 % », qui n'est plus aujourd'hui que 0,45 % de la masse salariale des entreprises de plus de 20 salariés, est censé financer la construction de logements sociaux. En fait, non seulement l'État y puise des milliards pour son budget, mais il arrive que des profiteurs bien placés l'utilisent pour leurs grandes et menues dépenses.

C'est ce que la justice reproche aux cinq accusés, dont le plus connu est Thierry Gaubert. Cet ex-collaborateur de Sarkozy, à la mairie de Neuilly puis au ministère du Budget, est par ailleurs mis en examen dans l'affaire de Karachi, où des rétrocommissions illégales sur une vente d'armement au Pakistan auraient financé la campagne présidentielle de Balladur en 1995.

Gaubert et ses coaccusés étaient alors à la direction d'organismes de collecte du 1 % et d'associations s'occupant de logement social. Ils utilisaient leurs postes pour s'assurer à eux-mêmes de hauts revenus, acheter à l'aide de cadeaux des fonctionnaires bien placés et arroser de subventions leurs amis de la politique et de l'immobilier. La justice a relevé contre eux pas moins de 53 infractions.

Ces aigrefins pris la main dans le sac risquent de payer, un peu, pour leurs malversations. Mais qu'ont-ils fait de vraiment pire que tous nos dirigeants politiques et économiques, qui considèrent que l'argent public est par définition à la disposition des capitalistes et des banquiers, et oublient rarement d'arroser au passage copains et coquins ?

Vincent GELAS

• À Besançon

« En s'en prenant aux chômeurs, Sarkozy s'en prend à tous les travailleurs »



180 personnes étaient présentes, samedi 11 février, malgré le froid glacial, au meeting de Besançon, au cours duquel Nathalie Arthaud a déclaré notamment :

« Sans doute inquiet de se voir si bas dans les sondages, Sarkozy a choisi de précipiter son entrée en campagne

et il a sorti la grosse artillerie contre les chômeurs, pour plaire à l'électorat le plus réactionnaire, de droite et d'extrême droite.

C'est insupportable! Mais ce sera cela, la campagne de Sarkozy pendant les trois mois à venir: des insultes contre les chômeurs, des attaques contre les travailleurs, parce qu'ils sont immigrés, du mépris social contre tous ceux qui ne sont pas du bon côté du manche.

Depuis le début de la crise, 900 usines ont fermé. Il y a une usine qui ferme chaque jour. 1 000 chômeurs de plus chaque jour. Non seulement Sarkozy laisse faire les licenciés, il laisse faire ses amis capitalistes, mais en plus il accuse les travailleurs qui sont mis au chômage d'être des assistés, il les accuse de ne pas vouloir travailler!

Nous avons tous vu les travailleurs de Continental, de New Fabris, de Molex, de Seafrance,

de Lejaby, se battre bec et ongles pour ne pas perdre leur emploi. Aujourd'hui, les travailleurs de Fralib, Merck, Petroplus, et combien d'autres encore, se battent pour ne pas être mis dehors, et ce sont eux qui sont accusés de ne pas vouloir travailler, ce sont eux qui sont accusés d'être fainéants?

Sarkozy veut lier, dit-il, les allocations chômage à une formation. Comme si les chômeurs refusaient des formations! Et comme si, à l'issue des formations, il y avait un emploi! Parmi les ouvrières de Moulinex de Cormelles-le-Royal licenciées il y a dix ans, la grande majorité doit maintenant survivre avec les minimas sociaux, et ce n'est pas faute d'avoir fait des formations!

Derrière cette histoire de formation, il y a surtout l'obligation qui sera faite aux chômeurs d'accepter le premier emploi proposé, c'est-à-dire de contraindre

les travailleurs à accepter tous les petits boulots, même ceux qui ne permettent pas de vivre! Avec une telle politique, on verra peut-être ici des jobs à un euro de l'heure, comme en Allemagne, des emplois pour moins de 400 euros à temps partiel!

« C'est mieux que rien! », disent les dirigeants politiques de droite. Mais combien leur faut-il, à eux, pour vivre?

Eh bien, il faut qu'ils sachent que les travailleurs ont eux aussi besoin d'un toit sur leur tête, qu'ils ne veulent pas manger n'importe quoi!

Il faut qu'ils sachent que les travailleurs ont eux aussi besoin d'un toit sur leur tête, qu'ils ont besoin de se chauffer, de se soigner et qu'ils ont eux aussi besoin de se reposer et même d'avoir des loisirs!

En s'en prenant aux chômeurs, Sarkozy s'en prend à tous les travailleurs. »

« Le problème, c'est le capitalisme »

Avant l'intervention de Nathalie Arthaud à Besançon, Fabien Bailly, ouvrier chez Augé Découpage, dénonce le nouveau plan de suppressions d'emplois dont les travailleurs d'Augé sont victimes.

Puis, au cours du débat, un intervenant demanda à Nathalie s'il n'y avait pas un « bon » protectionnisme. Celle-ci répondit en dénonçant ce piège: « Le protectionnisme,

c'est toujours pour protéger les affaires de la bourgeoisie et ses marchés. Or, un marché protégé, ce sont des prix qui augmentent pour les consommateurs et des capitalistes qui peuvent racketter la population. » Et d'ajouter, puisque c'est souvent au nom de l'emploi que les défenseurs du protectionnisme sous toutes ses formes avancent: « Qu'est-ce qui nous garantit que cela va déboucher sur des emplois? Regardez toutes les entreprises dont les carnets de commandes sont pleins, comme l'Alstom. Est-ce

qu'elles embauchent pour autant? Quand ça va bien pour les entreprises, cela ne va pas forcément bien pour les travailleurs. L'exploitation continue, la dictature patronale continue. »

En effet chez Alstom, si les dividendes versés aux actionnaires vont augmenter de 48% alors que les salaires seront augmentés en dessous de l'inflation, deux ateliers vont fermer à Belfort, avec la perte d'une centaine d'emplois. Même constat pour PSA où, si la famille Peugeot a augmenté sa fortune de deux

millions d'euros par jour l'an dernier, 1 600 emplois ont été liquidés à l'usine de Sochaux en deux ans.

« Il faut se protéger contre la dictature patronale. Ce sont nos propres capitalistes qui organisent la concurrence internationale et qui sont les premiers profiteurs de l'exploitation à l'échelle du monde. Alors, le protectionnisme, c'est se protéger d'autres travailleurs, plus pauvres que nous. Et c'est aussi Marine Le Pen qui nous explique que nous, travailleurs d'un pays riche,

impérialiste, qui a mis la planète en coupe réglée, nous avons une situation à protéger et à défendre. Le reste du monde peut crever! C'est un protectionnisme de riches contre les pauvres, et nous ne mettons pas le doigt dedans », a-t-elle dit, chaleureusement applaudie par la salle.

« Dans la mondialisation, le problème n'est pas la mondialisation, mais le capitalisme. », a conclu Nathalie Arthaud.

Étienne HOURDIN

Dans les médias

Canal +: la Matinale - vendredi 17 février à 7 h 40

France 5: C à dire - vendredi 17 février à 17 h 30

France 2: Les 4 vérités - mardi 21 février à 7 h 50

Radio Fréquence protestante: Regard sur la politique - mercredi 22 février à 12 h

France 5: C à vous, invitée de Patrick Cohen - mercredi 22 février à 19 h 15

France Info: les Invités de France Info - jeudi 23 février à 8 h 15

i Télé: Élysée 2012 - vendredi 24 février à 18 h 30

TV5 monde: Le Kiosque, invitée de Philippe Dessaint - mercredi 29 février à 21 h

Attention: de nombreux médias annulent ou repoussent des émissions. Cette liste est donc sous réserve.



France Bleu: France Bleu Midi, en duplex de Dijon - vendredi 2 mars à 12 h

TF1: Parole directe, invitée de Laurence Ferrari et François Bachy - jeudi 8 mars à 20 h 15

Le site de campagne

www.nathalie-arthaud.info

Retrouvez:

- L'agenda de la candidate
- Son blog
- Ses communiqués quotidiens
- Les enregistrements de ses émissions
- Le film de ses interventions publiques et de ses meetings
- Le matériel militant de sa campagne
- Une revue de presse...

• À Mots croisés sur France 2

« Il y a les patrons d'un côté, les travailleurs de l'autre »

Notre camarade Nathalie Arthaud était invitée lundi 6 février sur France 2 à débattre avec Dominique de Villepin, Laurent Wauquiez et Arnaud Montebourg autour du thème « Doit-on copier le modèle allemand? ».

On a pu y voir Nathalie défendre les intérêts des travailleurs, se placer de leur point de vue, parler de leur vie réelle, en France comme en Allemagne. En face, tous les autres restaient campés sur le terrain de la société bourgeoise, de ses profits, de ses frontières et de son étroitesse.

Alors que les respectivement ex, actuel et probablement futur ministres parlaient de « l'intérêt national », affirmaient que « l'Allemagne » fait ci ou ça, que « nous Français » devons faire comme ci ou comme ça, notre porte-parole, par-dessus leur tête, a expliqué qu'en France comme en Allemagne il y a les patrons d'un côté et les travailleurs de

l'autre. Et elle ajoutait que, dans ces deux pays, Merkel et Sarkozy étaient d'accord pour mener la guerre aux travailleurs et que ces derniers devaient se préparer à se défendre.

Sa conclusion fut à l'image de toute l'émission: l'emploi en France ne se défend pas contre les ouvriers chinois, mais contre les patrons français, par la mesure la plus simple, l'interdiction des licenciements, une mesure contraignante, autoritaire. Il ne s'agit pas de proposer une carotte aux patrons pour qu'ils daignent ne pas licencier, ce qu'ont fait sans succès tous les gouvernements. Il faut leur ôter leur pouvoir de décision, il faut mettre fin à la dictature patronale.

Rien que pour voir la tête de Wauquiez à l'énoncé de cette vérité, cela valait le coup d'avoir veillé un peu.

Paul GALOIS

filrouge

Quand Guéant part aux îles

Quelque peu emberlificoté après ses déclarations sur les civilisations supérieures à d'autres, et avant une tournée en Martinique, Claude Guéant s'en est tiré en déclarant que « la civilisation française aujourd'hui est meilleure que la civilisation française de l'époque à laquelle on autorisait l'esclavage ». Bravo l'équilibriste!

À quand le déboullonnage ?

Le maire UMP d'une commune de l'Ile-de-France a eu l'idée un peu farfelue de commander une statue de Carla Bruni-Sarkozy en ouvrière. Dans cette même veine, on pourrait ériger la statue de son époux Nicolas, casque de chantier vissé sur la tête, en tant que démolisseur des droits sociaux.

Cela serait plus conforme à la réalité.

Si c'est ça, son changement !

Interrogé sur BFM TV au matin du 14 février pour savoir s'il augmenterait le smic, François Hollande, quelque peu embarrassé, a redit qu'il envisageait un simple coup de pouce, prenant soin de préciser que, selon sa conception, les salaires devaient être liés à l'augmentation de la production.

Cela s'est appelé, selon les époques et les entreprises: salaire aux pièces, à la tâche ou au rendement... pour le plus grand bonheur des patrons qui fixaient les barèmes. Peu à peu, les luttes du mouvement ouvrier avaient fait reculer ce système. Hollande devrait mettre sa montre à l'heure.

Sarkozy à Fessenheim, l'homme des promesses non tenues

À Fessenheim, le 9 février, c'est la main sur le cœur que Sarkozy a affirmé: « Je n'accepterai jamais qu'on ferme la centrale. »

« Il n'y aura pas de privatisation d'EDF et de Gaz de France, c'est clair, c'est simple et c'est net! », avait déclaré le même Sarkozy, en avril 2004, à la centrale nucléaire de Chinon. Et pourtant, en août de la même année, EDF était partiellement privatisée.

Alors, les travailleurs inquiets pour leur emploi, qu'ils soient dans le nucléaire, à EDF ou chez ses sous-traitants, ont toutes les raisons de ne pas croire un mot des discours de Sarkozy, qui se moque autant de leurs emplois que de ceux des travailleurs de l'aciérie de Gandrange.

Elle ne gagne pas à être connue

Nora Berra occupe le poste de secrétaire d'État à la Santé dans le gouvernement Sarkozy-Fillon et a émis sur son blog quelques conseils se voulant de bon sens pour inviter ses lecteurs à se protéger du froid. Elle a donc conseillé aux « populations vulnérables (sans-abri, nourrissons, personnes âgées...) d'éviter de sortir ». C'est sûr que les sans-abri n'y auraient pas pensé!

Cette lumière placée à la tête de la santé va sans doute bientôt conseiller aux malades de tout faire pour être en bonne santé.

Ils prennent leurs désirs pour la réalité

Dans une interview à un journal britannique, François Hollande a déclaré « qu'il n'y avait plus de communistes en France », ce qui semblait le réjouir. Cela fait penser à Sarkozy qui déclarait que, lorsqu'il y avait une grève en France, personne ne s'en apercevait. C'était avant les grèves et les manifestations de l'automne 2010 contre le saccage des retraites.

Eh bien, ne lui en déplaise, des communistes, il y en aura de plus en plus, face à l'exploitation patronale.

Les prochains meetings avec Nathalie Arthaud



Bobigny

Samedi 18 février à 19 h 30
Salle Max-Jacob
35, rue de Vienne

Tours

Jeudi 23 février à 20 h 30

Nancy

Samedi 3 mars à 17 h
Palais des Congrès, rue du Grand-Rabbin-Haguenaouer

Nantes

Mardi 6 mars à 20 h 30
Salle de la Manu, 10 bis, boulevard de Stalingrad
Arrêt Manufacture de la ligne 1 du tramway

Orléans

Mercredi 7 mars à 20 h 30
Salle Eiffel, 17, rue de la Tour-Neuve

Montpellier

Vendredi 9 mars à 19 h 30
Espace Pitot, Salle Guillaume-Nogaret, (entre la rue Pitot et la rue Carré-du-Roi)

Argenteuil

Samedi 10 mars à 20 h
Salle Jean-Vilar, 9, boulevard Héloïse

Reims

Mercredi 14 mars à 20 h 30
Centre des Congrès

Rouen

Jeudi 15 mars à 19 h 30
Halle aux Toiles, Place de la Haute-Vieille-Tour

Montbéliard

Samedi 17 mars à 17 h
dans le cadre de la fête de Lutte Ouvrière à la Roselière, salle polyvalente. (Entrée libre pour le meeting)

Grenoble

Mardi 20 mars à 19 h
Salle du Prisme, à Seyssins

Nice

Samedi 24 mars à 16 h
Novotel Nice-Arenas-Aéroport
455, Promenade des Anglais

Limoges

Mardi 27 mars à 20 h 30
Maison du Temps libre, derrière la mairie

Lille

Mercredi 28 mars à 19 h
Salle du Gymnase, 7, place Sébastopol

Toulouse

Vendredi 30 mars à 20 h 30
Salle municipale du 22, allée de Barcelone - Métro: Compans-Cafarelli

Creil

Samedi 31 mars à 18 h 45
Salle Georges-Brassens, 136, rue Aristide-Briand - Villers-Saint-Paul



• SMCO-SMCN – Saint-Nazaire

Les travailleurs en lutte contre les licenciements

SMCO et SMCN sont deux entreprises de tôlerie, soudure et tuyauterie qui travaillent principalement pour le chantier naval de Saint-Nazaire depuis près de 25 ans. Ces deux entreprises appartiennent au groupe Hervé qui les a rachetées en 2008, groupe dont le chiffre d'affaires et la fortune des propriétaires croissent d'année en année.

C'est juste avant les congés de fin d'année que les 82 travailleurs de SMCO ont appris la mise en redressement judiciaire de leur entreprise. Au même moment, la direction de SMCN annonçait qu'elle projetait d'effectuer trois vagues de neuf licenciements dans les tout prochains mois, afin d'éviter d'avoir à procéder à un plan social.

Les travailleurs n'ont d'abord pas cru que ces deux entreprises pouvaient fermer leurs portes. Tous avaient du travail chez STX et sur des chantiers, à Brest, Lorient et en région parisienne. Mais ils ont vite compris que leurs directions n'avaient aucune intention de poursuivre l'activité. La colère n'a pas tardé à exploser lorsque les neuf premiers licenciements ont été effectués chez SMCN. Avec les travailleurs de SMCO, tous les accès du chantier naval ont été bloqués le lundi 30 janvier. Les travailleurs donnaient ainsi un

premier avertissement à leur direction et à celle de STX. La semaine suivante, les travailleurs des deux entreprises ont durci leur action en se mettant en grève pour toute la semaine et en bloquant chaque jour les accès de la zone industrielle, où se trouvent les chantiers navals mais aussi Aéroliia, un sous-traitant d'Airbus, et MAN, un constructeur de gros moteurs diesel.

Durant une semaine, les 5000 salariés de la zone industrielle ont dû se garer à plus d'un kilomètre de leur lieu d'embauche. Malgré cela, aux barrages, l'immense majorité des travailleurs de la zone exprimaient leur soutien : les « bon courage », « tenez bon » faisaient bien vite oublier les rares grognons, qui étaient d'ailleurs vite à court d'arguments. Après une semaine de blocage, les grévistes ne savaient d'ailleurs plus quoi faire de l'abondance de café et de croissants qui leur étaient apportés en soutien.

L'annonce le mercredi 8 février, par le tribunal de commerce de Saint-Nazaire, de la liquidation de la SMCO n'a surpris personne. Mais l'inquiétude a fait place à la colère et à la détermination pour obtenir du groupe Hervé et du chantier naval STX, qui en ont largement les moyens, des reclassements. À l'appel de la seule CGT, un premier débrayage de soutien a déjà rassemblé plus de 250 travailleurs le jour de l'annonce de la liquidation. Le 14 février, c'est une très grosse manifestation qui s'est formée à l'appel de l'intersyndicale et qui a défilé jusqu'à la préfecture.

Chez de nombreux travailleurs des Chantiers, l'idée fait son chemin qu'il va falloir se battre tous ensemble pour éviter les fermetures programmées et échelonnées de bon nombre d'entreprises sous-traitantes. Car si la direction de STX n'a pas abandonné son projet de faire appel à des entreprises qui ne payent pas toutes les heures travaillées et toutes les cotisations sociales, la colère des travailleurs pourrait la contraindre à mettre un terme aux licenciements dans la sous-traitance.

Correspondant LO

Je participe, tu participes... ils profitent

Depuis plusieurs mois, les travailleurs de SMCO ont eu droit à une description catastrophique des comptes de leur entreprise : quatre millions d'euros de dettes, tous les chantiers en cours pris à perte avant même le début du travail...

Depuis 2008, date à laquelle le groupe Hervé a racheté l'entreprise, les salariés n'ont eu droit qu'à des sermons sur les efforts à faire et au blocage des salaires. Tous ont dû accepter de longs déplacements et subir les pressions pour accroître la productivité. À peine quelques jours

avant la liquidation, un chef de chantier exigeait même que les travailleurs annulent leurs congés d'hiver pour terminer des travaux urgents.

Les travailleurs de SMCO, voulant en savoir plus sur ce groupe Hervé qui affirmait perdre de l'argent avec leur entreprise, ont d'abord découvert avec surprise que Michel Hervé, maire de Parthenay pendant plus de vingt ans, député des Deux-Sèvres et député européen PS dans les années 1990, a toujours été partisan de l'autogestion. Par l'intermédiaire de son cabinet d'audit et de ses livres,

dont un recommandé par Ségolène Royal, il dispense ses conseils sur les principes de « démocratie participative » et sur de nouvelles méthodes de management... participatives elles aussi bien évidemment.

Mais ils ont aussi découvert que Michel Hervé est loin d'être sur la paille. Devenu 415^e fortune du pays cette année, avec 80 millions d'euros en poche, ce patron n'a pas vraiment souffert de la crise, contrairement aux 2 400 salariés qu'il emploie. Depuis 2004, sa fortune s'est accrue de 320%.

Correspondant LO

• Groupe Cauval (Aveyron)

170 licenciements et deux usines fermées, pendant que l'argent public arrose les requins du meuble

Mercredi 8 février, les usines Valaubrac et Amarilis, en Aveyron, ont fermé leurs portes. 170 ouvriers se retrouvent sur le carreau. Ils ont en moyenne 48 ans, et bien peu d'espoir de retrouver un travail. Ces deux usines fabriquaient des meubles de cuisine, et ces licenciements viennent s'ajouter à la longue liste de suppressions d'emplois dans l'ameublement.

Concurrence des pays de l'Est, charges sociales trop élevées : ce sont les refrains qu'on entend en général pour les justifier. Mais ce que cette affaire met surtout en lumière, c'est que le véritable problème est la domination des capitalistes sur l'économie.

Valaubrac (anciennement Espalux) et Amarilis, comme beaucoup de PME familiales du meuble, ont été rachetées par le groupe Cauval, numéro 1 français du secteur. Ce groupe a été monté par deux flibustiers de la finance : Gilles Silberman, ancien avocat d'affaires du milliardaire Pinault, et Gilles Wahnich. Ils sont des spécialistes du rachat, de la restructuration et de la vente d'entreprises en difficulté. Il s'agit de vider les trésoreries et de presser les travailleurs comme des citrons, avant de revendre ou de fermer boutique, avec à la clé d'énormes bénéfices. Cela leur a permis d'arriver aujourd'hui, d'après la presse, dans les 500 premières fortunes de France. Ils avaient déjà défrayé la chronique dans l'affaire du « trou du Crédit Lyonnais » dans les années 1990, profitant alors largement des générosités d'Altus finance, filiale du Crédit Lyonnais spécialisée dans les montages financiers douteux.

En Aveyron, ils soumettent depuis des années leurs usines au chantage à la fermeture et aux plans de licenciements. Depuis plus d'un an, Valaubrac et

Amarilis étaient sur la sellette. Cauval utilise une nébuleuse de sociétés immobilières et financières, et n'a pas eu de difficultés à présenter comme inéluctable la fermeture des deux sites, sauf si les collectivités locales cédaient à son chantage. Ainsi, il exigeait sept millions d'euros de la communauté de communes de Bozouls pour racheter les murs de l'usine Valaubrac, qui serait devenue locataire. Les élus ont fini par refuser : Bozouls est un gros village de 3 000 habitants, et se serait retrouvé endetté pour des décennies. En plus, le préfet a interdit la transaction, qui était illégale. Et enfin les murs n'appartenaient même pas à l'usine, mais à une obscure société civile immobilière.

L'usine a donc fermé, sans qu'aucune autorité ne demande pour autant de comptes aux actionnaires. La direction et le syndicat maison ont même tenté de rejeter la responsabilité sur les élus locaux. Mais c'est le slogan « *Silberman escroc, voyou, bandit* » qui a fusé chez les ouvriers à l'annonce de la fermeture. D'autant que, le jour même de l'annonce par le tribunal de la fermeture définitive des deux usines, fin janvier, on apprenait qu'une nouvelle usine de matelas Treca était inaugurée en grande pompe par Silberman dans le Loir-et-Cher, avec à ses côtés le ministre de la Ville, Maurice Leroy. Il n'y avait aucune création d'emploi, puisqu'il s'agissait de remplacer une usine vétuste voisine, mais deux millions de subventions du Conseil général (dont Leroy est le président), plus la garantie pour quatre millions d'emprunts bancaires !

Voilà comment manœuvrent ces gens-là, qui aujourd'hui se croient à l'abri de la colère des travailleurs. Peut-être à tort, et peut-être pas pour longtemps.

Serge FAUVEAU

• Air France

Des travailleurs « expulsent » la direction

Depuis plusieurs semaines, la direction d'Air France a annoncé un nouveau plan d'austérité pour « sortir de la crise ». Évidemment, c'est sur les salariés qu'elle frappe : blocage des rémunérations et avancements, gel des embauches pour remplacer ceux qui partent, nouveau régime de départ en congés aboutissant à la perte systématique des trois jours de majoration en hiver...

Mais la direction ne s'en tient pas à cela. Elle veut imposer un recul sur toute la ligne des conditions de travail et de salaire. En dénonçant la convention d'entreprise et les accords sur les RTT, elle entend avoir les mains libres pour s'en prendre aux acquis.

Ainsi, vendredi 10 février, alors que la direction avait convoqué un Comité central d'entreprise (CCE) extraordinaire pour y dénoncer la convention d'entreprise, quatre syndicats (CGT, FO, Unsa et Sud) appelaient le personnel de toute la compagnie à protester en faisant grève.

À Orly-Nord et Villeneuve,

un peu plus de trois cents travailleurs ont fait grève dans les ateliers et à l'usine, et sont allés en cortège rencontrer leurs camarades du site voisin de Paray-Vieille-Poste.

À Roissy, un rassemblement avait été prévu au siège d'Air France où devait se tenir le CCE. Plus de 600 travailleurs du Fret, de l'Escalade, de la Maintenance, du Passage sont venus et, du coup, les portes du CCE se sont ouvertes sous la pression du nombre. Là, ils ont dit aux responsables de la direction qu'ils en avaient assez de payer pour les actionnaires et pour les hauts cadres avec leurs salaires et avantages indécents. Au bout

de deux heures de cette présence imprévue de centaines de manifestants en colère, le CCE a dû être annulé, et les hauts cadres ont dû quitter les lieux en passant entre une haie de « déshonneur ».

Dans la foulée, la direction a dû annoncer – le nouveau DRH en bafouillait d'émotion – qu'elle allait revoir sa copie, qu'elle reportait la dénonciation de la convention et des accords RTT à fin mars, après consultation des syndicats, ce qui n'était pas dans son plan initial.

Bien sûr, il n'y a pas d'illusions à se faire, ce n'est que partie remise. Mais ce recul a été pris comme une première victoire. Les travailleurs d'Air France sont décidés à ne pas se laisser plumer comme des pigeons et la direction se doute bien qu'ils sont prêts à remettre ça.

Correspondant LO

• Peugeot Citroën (Aulnay-sous-Bois)

Manifestation contre la fermeture

Samedi 18 février, tous les syndicats de l'usine PSA Peugeot-Citroën d'Aulnay-sous-Bois appellent à une manifestation pour protester contre la fermeture prévue de l'usine.

Lutte Ouvrière appelle à participer nombreux à cette manifestation.

Le plan de PSA est de fermer trois usines (Aulnay-sous-Bois, Sevelnord à Hordain et Madrid), pour surcharger les travailleurs des usines de Poissy et de Mulhouse. Ce n'est pas supportable ! Il faut imposer l'interdiction des licenciements

et la répartition du travail entre tous, sans diminution de salaire.

Non à la fermeture de l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois !

À Aulnay-sous-Bois samedi 18 février, à 13 h 30, place du général-de-Gaulle.

Vu la quasi-impossibilité de stationner, il est fortement conseillé de prendre les transports en commun - ligne B du RER ou tramway T4 station Aulnay-sous-Bois – pour se rendre à cette manifestation.

• Airbus – EADS

Des emplois « low cost »

À Airbus (filiale à 100 % de EADS), 534 avions ont été livrés en 2011, soit 24 de plus qu'en 2010, et l'objectif pour 2012 est de 570 !

À ATR (filiale à 50 % de EADS), 54 avions ont été livrés en 2011 et la production devrait augmenter de 60 % en trois ans, soit au moins 80 avions à livrer en 2013.

Pour faire face notamment à cette augmentation des charges, Louis Gallois, le PDG d'EADS, a annoncé, lors de la cérémonie des vœux à la presse, que la société procèderait en 2012 à 9 000 recrutements dont... 4 000 temporaires. Pourquoi pas des CDI ?

Fin octobre 2011, 585 intérimaires travaillaient à Airbus Toulouse, sans compter les contrats de professionnalisation et autres. À Airbus Nantes, il y avait 300 intérimaires, sur un effectif de 1 945 salariés en CDI ! En Allemagne où la législation est différente, ils étaient plus de 3 000 sur les 16 000 travailleurs d'Airbus. Même si, lors d'une récente négociation avec le syndicat IG Metall, il a été convenu que le recours à l'intérim soit limité à 20 %, cela reste énorme.

Bref, un grand groupe comme EADS développe la précarité, au point que le journal *Presse-Océan* a pu récemment souligner la bonne

santé, si l'on ose dire, de l'intérim en Loire-Atlantique (+ 8,6 % en 2011) en soulignant que c'est principalement l'aéronautique, Airbus Nantes et Saint-Nazaire, plus les sous-traitants, qui tirent l'intérim vers le haut. De même, le journal *La Dépêche* du 26 janvier dernier a pu titrer : « La région Midi-Pyrénées, bastion de l'intérim en 2011 », en précisant que les intérimaires étaient 26 300 en équivalent temps plein, soit une hausse de 20 %, et que « c'est la Haute-Garonne, portée par l'aéronautique et la construction, qui tire Midi-Pyrénées vers le haut ».

Mais pour les travailleurs, c'est la galère. Comme le montre cette pratique dénoncée chez Airbus Nantes. Au bout de dix-huit mois d'un contrat d'intérim, au lieu d'embaucher la personne compétente en CDI, l'entreprise d'intérim, sur ordre d'Airbus, change l'intitulé du contrat pour pouvoir continuer d'employer la personne de façon précaire et ainsi contourner la loi. Le travailleur intérimaire peut aussi être renvoyé chez les sous-traitants (Daher ou Aéroliia) pour un certain temps et avant d'être plus tard « recyclé » à Airbus.

Les profits d'EADS, eux, ne sont pas temporaires. Alors, les embauches ne doivent pas l'être non plus.

Correspondant LO

La grève du secteur aérien, le 6 février.



Austérité... pas pour tout le monde

Au moment même où la direction d'Air France prétend imposer une austérité renforcée à ses 60 000 salariés, certains en haut lieu en prennent plus qu'à leur aise.

De Juniac, le nouveau PDG, s'est ainsi octroyé un salaire annuel, hors primes, de 900 000 euros. Et dans le même temps où il annonçait le gel des embauches et des salaires, il recrutait deux très hauts cadres, dont un nouveau DRH promu au Comité de direction, avec des

rémunérations à hauteur de la position de qui impose des sacrifices aux autres.

Quant à l'ex-PDG Gourgeon, déjà parti cet été avec un cadeau d'adieu de 1,7 million d'euros, apparemment cela ne lui suffit pas. On vient d'apprendre que sa femme et lui ont eu droit à un billet d'avion pour l'île Maurice au prix incroyable de 24 euros... en classe affaires. La compagnie a même levé, exprès pour lui, l'embargo sur les billets à tarifs hyper-réduits

existants en cette période de haute saison sur cette destination. L'ex-PDG et madame étaient en outre accompagnés de deux amis qui ont eu droit, eux aussi, à un tarif imbattable (dit R1 high), avec levée exceptionnelle, par la direction, de l'interdiction qu'elle venait juste de promulguer sur les R1.

Bref, avec la direction, en matière d'austérité, c'est « fais ce que je dis, pas ce que je fais ».

Correspondant LO

• CDiscount – Cestas (Gironde)

Le froid réchauffe le climat social

Le matin du jeudi 9 février, les salariés de CDiscount, société de vente à distance qui emploie plus de 400 personnes sur le site de Cestas, ont cessé spontanément le travail. Trois heures après l'embauche à 5 h, il ne faisait guère plus de 4 degrés dans les trois bâtiments du site.

En cette période de températures extérieures très basses, le système de chauffage est inopérant. L'air froid s'engouffre pendant toute la journée depuis les quais de déchargement ouverts, tandis que l'air chaud ne redescend pas du plafond de ces entrepôts très hauts.

Le mouvement est parti d'une personne, transi de froid, qui a décidé d'arrêter. La nouvelle a circulé très vite, et c'est près de 70% du personnel d'un des bâtiments qui en a fait autant, avant d'aller rendre visite aux salariés des autres entrepôts.

Si la température a été la cause immédiate du mouvement, ce n'est pas la seule raison du ras-le-bol, c'est la goutte d'eau «gelée» qui a fait déborder le vase. C'est actuellement la période de la négociation annuelle obligatoire. CDiscount a fait 1 milliard de chiffre d'affaires en 2010, résultat en progression de 14,6% en 2011, mais il paie des salaires de l'ordre de 1 200 euros net pour des semaines de 39 heures (35 heures + 4 heures supplémentaires).

Les travailleurs en ont assez de se faire balader entre CDiscount et le groupe Casino, qui le contrôle, pour ne rien recevoir depuis des années.

Surprise par le mouvement, la direction a fait forcer le chauffage dès le lendemain, ce qu'elle avait toujours déclaré impossible auparavant. Elle a différé la négociation annuelle obligatoire, mais ne s'en tirera pas à si bon compte.

Outre de meilleures conditions de travail pour les protéger du froid, les travailleurs savent ce qu'ils veulent : ils réclament, entre autres revendications, une augmentation de

salaires de 200 euros brut pour les ouvriers, employés et agents de maîtrise, un treizième mois, une augmentation de la part patronale pour la mutuelle, le paiement des trois jours de carence assurance maladie, auquel les cadres ont droit mais pas les travailleurs de la base.

Dans cette entreprise dont les travailleurs ont entre 20 et 35 ans pour la plupart, la combativité s'est manifestée dès l'ouverture du site en 2007 et se maintient, malgré une rotation importante des effectifs. Encouragés par les manifestations de sympathie des postiers de la plate-forme industrielle du courrier qui est à côté, ceux de CDiscount ont mis un bon coup de pression à leur direction, et ce n'est peut-être pas fini.

Correspondant LO



• Blanche-Porte – Tourcoing (Nord)

Moins d'emplois pour plus de travail

À Blanche-Porte, entreprise de vente par correspondance qui appartient au groupe 3 Suisses international, plus d'une centaine de salariés ont débrayé jeudi 9 février contre le « plan de modernisation » de la direction.

La direction projette de fusionner les services de ses différentes enseignes, et ainsi de gagner en rentabilité. Les services de logistique (prélèvement et emballage des colis) seraient regroupés sur un nouveau site, une «délocalisation»... à 15 km de Tourcoing. À la Logistique, 1 600 personnes sont concernées par ce déménagement, mais seulement 1 300 postes sont proposés sur le nouveau site, soit 300 postes en moins, sans licenciement annoncé. En fait, la direction table sur le découragement que provoqueront la très mauvaise desserte en transports en commun, le passage en équipes pour tous les salariés de la Logistique et l'obligation nouvelle de travailler le samedi. Elle compte donc sur les départs «volontaires»,

qui n'auraient de volontaire que le nom.

En effet, pourquoi accepter de dégrader sa santé en venant travailler le matin à 6 heures ou finir à 21 heures? Comment faire quand on élève seule ses enfants avec de tels horaires? Comment faire sans permis, ni voiture? Pourquoi passer son samedi à l'usine pour emballer des colis? Rien ne le justifie, si ce n'est d'accroître encore les profits. Ce ne sont pas les maigres indemnités accordées qui compenseront ces dégradations. La direction a tout fait pour diviser, calculant, selon les enseignes, selon la distance à parcourir et le service auquel appartiennent les salariés, des indemnités variant de 12 000 à... 0 euro!

D'autres débrayages avaient marqué les réunions entre syndicats et direction. Celui du jeudi 9 février a été provoqué, entre autres, par les propos d'un des responsables de 3 Suisses international face aux délégués syndicaux : « Si nous n'obtenons pas rapidement d'avis du Comité d'entreprise sur le plan, nous fermerons Blanche-Porte », sous-entendu, un chantage de voyou : tout le monde jeté à la rue, si les syndicats font traîner la procédure!

Voilà comment les actionnaires de ce groupe que sont les familles capitalistes Otto et Mulliez (troisième fortune respectivement d'Allemagne et de France), riches à milliards, suppriment des emplois et continuent d'augmenter leurs profits : en poussant à la porte des travailleurs et en dégradant les conditions de ceux qui restent.

Correspondant LO

• Jabil – Brest

Les licenciées de plus de 50 ans réclament l'allocation promise

Vendredi 10 février à Brest, 34 femmes âgées de plus de 50 ans, licenciées de chez Jabil, une entreprise sous-traitante et ex-filiale d'Alcatel, ont tenu à manifester devant Pôle emploi à l'appel de la CGT pour obtenir de toucher l'ATS (allocation transitoire de solidarité) en attendant leur retraite.

Entre 2007 et 2009, plusieurs centaines de salariés de cette entreprise ont été licenciés. Les plus âgés s'étaient vu promettre de pouvoir toucher l'AER (allocation équivalence retraite) à l'issue de leur période de chômage indemnisé, en attendant de pouvoir bénéficier de leur pension de retraite.

Depuis, le gouvernement a supprimé l'AER en la remplaçant par l'ATS, dont les conditions sont bien plus

restrictives. Selon la CGT, 11 000 personnes en seraient exclues et risquent de devoir survivre plusieurs mois avec pour seule ressource l'allocation spécifique de solidarité, c'est-à-dire 461 euros par mois.

Celles de Jabil ont tenu à dire qu'il n'en était pas question. Déjà beaucoup d'entre elles, ayant travaillé et cotisé depuis leur plus jeune âge, ont les annuités requises pour bénéficier d'une retraite complète. Mais surtout la promesse de toucher l'AER figurait clairement dans l'accord conclu à l'issue de la lutte menée pour obtenir de meilleures conditions de licenciement. Alors, que Jabil, Pôle emploi et les pouvoirs publics s'arrangent pour honorer leurs promesses!

Correspondant LO

• Augé découpage Besançon

Le prétexte éculé des pertes

La direction de l'usine Augé découpage à Besançon a annoncé un plan de 33 suppressions d'emplois.

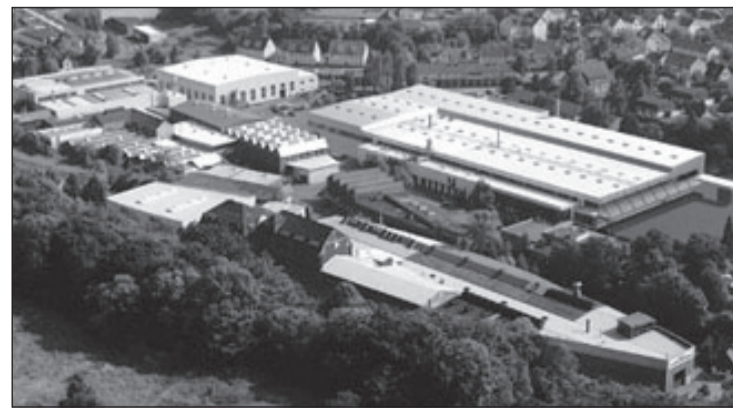
L'usine Augé a été reprise par le groupe Diehl (13 500 salariés) en 2007, alors qu'elle comptait 230 personnes. Depuis, les effectifs ont fondu comme neige au soleil, puisqu'elles ne sont plus que 190 et seront 150 fin juin, si on laisse faire.

La direction prétend que l'usine fait des pertes tous les ans depuis sa reprise par Diehl. Le prétexte ne tient pas debout. Comme toutes les autres usines, celle de Besançon contribue à la richesse du groupe Diehl, qui a triplé son bénéfice net entre 2008 et 2010, pour arriver à

145 millions d'euros. Et puis, comment savoir la réalité des comptes sans connaître précisément les flux de capitaux entre la maison mère et la filiale? D'autant que la holding prête avec intérêt de l'argent à l'usine de Besançon. En clair, elle siphonne une partie du produit de notre travail.

Dans l'usine, l'inquiétude est grande. Beaucoup se demandent si Diehl n'est pas en train de vouloir couler l'usine après en avoir pris tout ce qu'il pouvait. La direction, qui a beaucoup stocké chez un transporteur, se méfie visiblement des réactions des travailleurs. Et en effet, elles seraient plus que justifiées.

Correspondant LO



• Continental

L'unité des travailleurs contre les actionnaires

Vendredi 10 février trois cars remplis de travailleurs de l'usine Continental-Clairoix dans l'Oise débarquaient en fin de matinée devant l'usine Continental de Sarreguemines, à 400 kilomètres de là. Il s'agissait de s'adresser à leurs camarades et aux militants et travailleurs de Moselle qui avaient répondu à l'appel conjoint du Comité de lutte de Clairoix, du syndicat CGT de Continental Sarreguemines, et de l'union locale et départementale de la CGT.

Même si le froid extrême avait entraîné quelques défections, l'essentiel des 150 travailleurs qui s'étaient inscrits étaient présents le matin avant 6 heures devant l'usine de Clairoix.

En allant à Sarreguemines, il s'agissait de réaffirmer la volonté des travailleurs de Clairoix d'exiger de Continental le respect des engagements pris de reclasser les quelque 300 travailleurs de l'usine encore sans solution à l'heure actuelle. Cela vaut aussi pour l'État, garant de cet accord.

Mais c'était aussi l'occasion de réaffirmer la nécessité absolue de l'unité dans la lutte de tous les travailleurs de Continental et, au-delà, de refuser les diktats et le chantage des patrons, pour défendre les emplois, les salaires et les conditions de travail de tous.

Les travailleurs de Continental Sarreguemines continuent à payer au prix fort les appétits sans limites des actionnaires : cadences infernales et, pour les nouveaux embauchés et les 370 intérimaires nouveaux contrats avec des horaires déments, travail sept jours sur

sept, 24 heures sur 24. Le but est de faire monter la production à 40 000 pneus par jour, c'est-à-dire rajouter à la production antérieure l'équivalent de 80 % de la production qui était faite par les 1 120 travailleurs de Clairoix, et avec moins de 400 personnes en plus. D'ailleurs les travailleurs des équipes VSD, qui travaillaient ce jour-là, reprochaient qu'aucun mot

d'ordre de grève n'ait été lancé pour cette journée, comme ils l'espéraient. Mais ce n'est que partie remise.

La direction craignait que la venue des travailleurs de Clairoix n'encourage la contestation des ouvriers de Sarreguemines, dans un climat qu'elle sait explosif. Et les pressions qu'elle a exercées ont porté puisque les syndicats, à l'exception de la CGT, n'ont pas voulu s'associer au rassemblement.

Le délégué central CGT de Continental Automotive (l'autre branche de Continental), venu de Toulouse, a rappelé comment les 2 500 travailleurs des trois usines du Sud-Ouest ont résisté victorieusement au

chantage de la direction de Continental, encouragés par la lutte des travailleurs de Clairoix. Étaient présents aussi à ce rassemblement des délégations des anciens mineurs de Sarreguemines, de l'usine Total de Carling et d'ailleurs. Et quand le Comité de lutte a réaffirmé la nécessité absolue pour les travailleurs de surmonter les fausses divisions qu'on tentait de dresser entre eux, c'était bien un sentiment partagé. Le message a pu passer auprès de bien des travailleurs de Lorraine et de Picardie, puisque les équipes de FR3 des deux régions ont largement couvert l'événement.

Correspondant LO



• Photowatt – Bourgoin-Jallieu (Isère)

Une nouvelle usine à sauver pour Sarkozy

Le temps de la campagne présidentielle, Sarkozy a endossé le rôle du sauveur des entreprises en difficulté. Après l'usine Lejaby d'Yssingeaux, c'est celle de production de panneaux photovoltaïques Photowatt qu'il a annoncé vouloir sauver.

Les travailleurs, inquiets depuis des mois, ne se plaindront évidemment pas si cela leur permet de conserver leur emploi. Mais, à leur grande surprise, le sauveur proposé cette fois est EDF, qui il y a peu démentait les rumeurs à ce sujet. Sarkozy devait venir présenter lui-même le projet le 14 février. Cependant, comme l'a rappelé le président

du tribunal de commerce de Vienne, c'est le tribunal qui décide et, comme il y a deux autres propositions sérieuses, les trois seront examinées « au même niveau ».

L'usine Photowatt s'est installée à Bourgoin en 1990 pour fabriquer et monter des panneaux photovoltaïques, mais les premières réelles difficultés ont commencé en 2009, suite à la crise, avec de nombreuses périodes de chômage partiel.

En février 2011, le propriétaire de Photowatt international, le groupe canadien ATS, a annoncé la fermeture d'une des deux usines de Bourgoin, celle qui effectue l'assemblage des panneaux, activité reprise par Canadian Solar, installé en

Chine. N'ont donc été conservés que la fabrication et le siège social. Cette fermeture a entraîné la suppression de 95 postes d'embauchés et le reclassement interne de 100 autres salariés, mais aussi le licenciement d'une centaine d'intérimaires. Le « plan social » court jusqu'au 31 mars 2012, et il a fallu que les travailleurs de l'usine se battent pour obtenir de meilleures indemnités de licenciement.

En novembre et décembre, il y a eu de nouveau du chômage partiel.

Mais le 8 novembre, à la demande de Photowatt, le tribunal de commerce l'a placé en redressement judiciaire, après l'annonce de son dépôt de bilan. L'activité s'est poursuivie,

même si c'est au ralenti, avec un délai de six mois pour trouver un repreneur.

À la date limite du 10 février, trois repreneurs avaient déposé un dossier : EDF via sa filiale EDF EnR (Énergies nouvelles réparties), qui reprendrait 345 des 430 salariés et reclasserait en interne les 85 autres ; le fabricant de fours industriels ECM, qui reprendrait 379 salariés ; et la société d'assemblage de modules photovoltaïques Solazero, qui en conserverait 220.

Le tribunal de commerce donnera sa réponse le 22 février. Quel que soit le repreneur choisi, les travailleurs veulent conserver leur emploi.

Correspondant LO

• Forenap – Rouffach (Haut-Rhin)

Recherche médicale... et profits assurés

Depuis le 10 janvier, le centre de recherches cliniques Forenap est en redressement judiciaire, en attente d'un éventuel repreneur. Les 120 salariés qui y travaillent ont manifesté le 7 février à Colmar, devant la préfecture du département. Ils craignent de se retrouver au chômage dès la fin de ce mois si aucune solution n'est trouvée.

Les travailleurs de Forenap veulent demander des comptes aux actionnaires de ce centre de recherches qui, il y a quelques mois encore, promettaient au Comité d'entreprise de « garantir » les emplois jusqu'en 2018 ; tandis que le directeur se vantait dans la presse d'avoir obtenu des salariés qu'ils soient « 40 % plus compétitifs ».

Le principal actionnaire est la fondation Transplantation, dont le président est un industriel alsacien, Robert Lohr, qui possède plusieurs usines de transport à travers le monde. Au-delà de la recherche dans le domaine des neurosciences, il y a surtout la recherche des bénéficiaires qui peuvent en être retirés.

Mardi 14 février, dans un communiqué, l'intersyndicale de Forenap a décidé de dénoncer une partie de ce qui est connu par les délégués du CE : surfacturations abusives et prestations fictives de la part de l'actionnaire principal – le total devant avoisiner les 800 000 euros – ainsi que l'opacité dans les comptes de l'entreprise.

La fondation Transplantation a été reconnue « d'utilité publique » pour son engagement dans la recherche scientifique. Mais ce qui serait réellement d'utilité publique, c'est que les profits amassés depuis des années par Forenap et ses actionnaires soient utilisés pour maintenir les emplois des 120 travailleurs.

Correspondant

• À propos d'un téléfilm

Toussaint Louverture, un précurseur de l'anticolonialisme

Un téléfilm en deux épisodes diffusés sur France 2 les 14 et 15 février a évoqué la personnalité du leader haïtien Toussaint Louverture, qui conduisit la première révolte d'esclaves noirs victorieuse d'où devait naître, en 1804, la première république noire indépendante.

L'île d'Hispaniola, partagée aujourd'hui entre Saint-Domingue et Haïti, resta espagnole de 1492 à 1697, quand sa partie occidentale passa sous domination française. En 1791, il s'y révolta les trois quarts du sucre du monde, et aussi du café, du coton et de l'indigo. Cette prospérité de la « perle des Antilles » était le fruit du travail d'un demi-million d'esclaves. Les Noirs nés sur place et ayant acquis des positions dans la hiérarchie des esclaves pouvaient être affranchis, mais pas la grande majorité de ceux nés en Afrique, rivés au dur travail des plantations.

La Révolution française de 1789 et ses idées de liberté atteignirent la colonie. Les



umsoi.com/français

5 000 planteurs blancs voulaient commercer librement en se débarrassant du monopole français, tandis que 28 000 Mulâtres et Noirs affranchis exigeaient l'égalité avec les Blancs. Mais, en août 1791, 100 000 esclaves des plantations du Nord

se soulevèrent.

L'Assemblée nationale française envoya alors un représentant pour affirmer son autorité sur l'île. De peur que celle-ci ne passe sous domination anglaise, le représentant de la Convention finit par proclamer la liberté des esclaves. Le 4 février 1794, la Convention ratifia cette décision et abolit l'esclavage.

L'esclave affranchi Toussaint Louverture constitua alors une armée de quelques centaines d'esclaves et se mit au service du régime révolutionnaire de France. Cette armée fut une armée noire du simple soldat jusqu'au général, et en 1797 se rendit maître de l'île. Les anciens maîtres blancs perdirent esclaves et plantations. Les Mulâtres propriétaires qui libérèrent leurs esclaves conservèrent leurs plantations et devinrent, avec les officiers supérieurs de Toussaint, une composante de la nouvelle classe dirigeante.

Après la chute de Robespierre en 1794, Toussaint Louverture établit une dictature militaire. Les anciens esclaves refusèrent cependant qu'il les

renvoie aux plantations et se révoltèrent, affrontant une répression qui fit un millier de victimes. Les masses se détournèrent ainsi de Toussaint au moment même où Bonaparte décidait de récupérer la « perle des Antilles », en faisant débarquer ses troupes. Toussaint fut déporté et emprisonné en France où il mourut en 1803.

En voulant rétablir l'esclavage, Bonaparte déclencha une nouvelle insurrection. Le général Leclerc, chef de l'expédition française, écrivit à Bonaparte : « Ce n'est pas tout d'avoir enlevé Toussaint, il y a ici 2 000 chefs à faire enlever. » Dessalines, Christophe et les autres généraux noirs participèrent à la répression, mais le soulèvement des esclaves était si puissant qu'ils durent finalement se porter à sa tête avant de pouvoir éliminer les principaux chefs des insurgés.

Alors que les armées de Napoléon remportaient des victoires en Europe, ses soldats échouèrent devant 400 000 esclaves en lutte pour leur liberté, et l'esclavage ne put être rétabli. Au terme de cette première guerre coloniale perdue par la

France, Dessalines proclama en 1804 le premier État noir indépendant sous le nom d'Haïti. En 1825, le roi de France Charles X reconnut l'indépendance du pays, en contrepartie d'une réduction de 50 % des droits de douane en faveur de la France et d'une indemnité représentant dix ans de revenus des exportations d'Haïti.

Pour payer, le dictateur d'Haïti Boyer plaça le pays entre les griffes des banquiers français, enfonçant le pays dans un endettement sans fin : en 1913 encore, les intérêts de cette dette absorbaient 80 % de ses revenus. À partir de 1914, le pays tomba sous la coupe des États-Unis, qui relayèrent la France dans cette entreprise de pillage.

Si aujourd'hui Haïti est l'un des pays les plus pauvres de la planète, c'est qu'on a fait payer pendant deux siècles à son peuple le fait d'avoir été le premier à oser secouer le joug du colonialisme : un choix impardonnable aux yeux des grandes puissances impérialistes, et dont Toussaint Louverture fut un des initiateurs.

Jacques FONTENOY

• Il y a 50 ans, le 8 février 1962

Charonne, un crime d'État impuni

Le jeudi 8 février 1962, il y a cinquante ans, une manifestation appelée par la CGT, la CFTC, l'UNEF, les syndicats enseignants, le PCF et le PSU pour protester contre les attentats de l'OAS, l'Organisation armée secrète, était violemment réprimée par la police : neuf manifestants furent tués.

La guerre d'Algérie était alors dans sa huitième année. Des négociations traînaient depuis des mois à Évian, et il était manifeste que l'on s'acheminait vers la fin de la guerre et l'indépendance de l'Algérie. Mais nul ne pouvait encore dire dans quelles conditions et quand un règlement interviendrait.

Sur le terrain, la guerre coloniale se poursuivait. Depuis l'échec du putsch des généraux en avril 1961, l'extrême droite, sous le sigle de l'OAS, faisait tout – actions terroristes, attentats, lynchages – pour creuser un fossé infranchissable entre d'un côté les colons d'origine européenne, les « pieds noirs », et de l'autre la population algérienne. En France, cela se traduisait par des attentats à la bombe contre des bâtiments publics

et contre des personnalités favorables au régime gaulliste, ou bien par des plasticages de permanences du Parti communiste français.

Rien qu'à Paris, le 7 février 1962, dix attentats eurent lieu. Une des bombes visait le domicile d'André Malraux. Elle défigura une fillette de 4 ans, Delphine Renard, provoquant une vive émotion et entraînant l'appel à manifester dès le lendemain. Des dizaines de milliers de manifestants bravèrent l'interdiction et convergèrent pour 18 h 30 vers la place de la Bastille, déjà inaccessible car noire de policiers.

Claude Bouret, à l'époque vice-président de l'Union parisienne CFTC, a ainsi décrit ce qui se passa : « Nous avons lu une proclamation aux manifestants qui se terminait par



Lors de la manifestation.

un ordre de dispersion. Celle-ci s'amorçait lorsque les policiers ont déclenché une charge, fonçant sur nous, bâtons en l'air (...) La foule a reflué dans le boulevard Voltaire, et bon nombre de personnes, voyant s'ouvrir sur leur chemin la bouche du métro Charonne, s'y engouffrèrent. La précipitation

fut telle que les premiers rangs se trouvèrent écrasés au bas des escaliers par ceux qui se pressaient derrière eux, si bien que tous tombèrent les uns sur les autres, au point que les premiers se trouvèrent enfouis sous quinze couches humaines.

Le gros de la charge de police poursuivit son chemin,

mais un groupe de forces de police, voyant la cohue devant la bouche de métro, matraqua d'abord les derniers manifestants qui cherchaient encore à s'engouffrer. Les corps de ceux qui furent assommés furent jetés par-dessus la rambarde sur la masse des gens bloqués dans la bouche, et pour finir les policiers jetèrent sur les humains des grilles d'arbre. »

En tout il y a huit morts, tous ouvriers ou employés, militants ou sympathisants du PCF, dont sept sont morts étouffés et le huitième matraqué à mort. Une neuvième victime allait mourir plus tard des suites de ses blessures. En outre, il y eut plus d'une centaine de blessés.

Le mardi 13 février, jour prévu des obsèques, il y eut des millions de grévistes et, à Paris, des centaines de milliers de personnes défilèrent entre la place de la République et le cimetière du Père-Lachaise. Mais les assassins de Charonne ne furent jamais punis.

Bertrand GORDES

• Italie

Une sentence qui fera date

Des patrons de l'amiante condamnés à la prison

La sentence rendue le 15 février par le tribunal de Turin fera date. C'est la première fois en effet que des patrons responsables de la tragédie de l'amiante ont été reconnus pénalement coupables.

Le baron belge Louis de Cartier de Marchienne et le Suisse Stephan Schmidheiny, anciens administrateurs et propriétaires d'Eternit, ont été condamnés à seize ans de prison et à un total de 250 millions d'euros de dommages et intérêts pour les énormes dommages causés par leurs quatre usines italiennes utilisant l'amiante.

Cette sentence est le résultat d'un long combat. Il n'est certainement pas terminé, ne serait-ce que parce que les deux condamnés, qui se trouvent hors d'atteinte de la justice italienne, ont annoncé leur intention de faire appel. Mais c'est grâce à l'action tenace d'un groupe de magistrats et à la mobilisation de l'association des victimes de l'amiante et des collectivités locales concernées, qu'elle a pu être obtenue.

Le procureur Guariniello est bien connu à Turin pour son intervention dans des procès concernant la sécurité du travail et les droits ouvriers : il a pu faire condamner de nombreuses fois la Fiat, et récemment l'entreprise Thyssen Krupp dont la négligence avait provoqué la mort de sept ouvriers brûlés vifs au laminoir

de son usine turinoise. Son action patiente, appuyée sur un pool de juges, a permis de vaincre les obstacles de toute sorte opposés par les patrons d'Eternit. Dernièrement, sentant venir la condamnation, ceux-ci avaient proposé une transaction aux municipalités concernées, en échange de leur renonciation à se porter partie civile. Mais malgré l'attitude d'élus favorables à cet échange, le procès aura pu aller jusqu'au bout.

Le résultat obtenu à Turin contraste avec la situation en France où, malgré toutes les actions juridiques entreprises, une partie de l'appareil judiciaire a réussi jusqu'à présent à bloquer indéfiniment les procédures. « *Les procédés industriels d'Eternit en Italie, en Suisse, en Belgique et en France sont les mêmes, le nombre des victimes équivalent, mais ici on a l'impression d'une tentative de torpillage de la justice* », a constaté l'avocat de l'Association française des victimes de l'amiante (Andeva). Les patrons de l'amiante ne se sont pas seulement arrogé le droit d'exploiter leurs travailleurs, mais aussi celui de les tuer impunément.

André FRYs



La salle du procès à Turin.

Photo SEL

• Eternit à Casale Monferrato

L'usine du cancer

L'entreprise Eternit avait quatre usines en Italie : à Casale Monferrato et à Cava-nolo, au Piémont, à Reggio d'Émilie et à Naples. L'usine de Casale, ouverte en 1907, est restée active jusqu'en 1986, et bien qu'une loi de 1992 ait reconnu les risques pour la santé de la poudre d'amiante en prohibant tous les produits contenant cette substance, ce n'est qu'en 1994 que son utilisation a été définitivement interdite en Italie.

Que la poudre d'amiante provoque le mésothéliome de la plèvre, une forme de cancer incurable qui condamne irrémédiablement à la mort, cela était bien connu déjà depuis les années 60. Pendant trente ans donc, sans aucune autre justification que de maintenir les profits, on a continué à produire une matière potentiellement mortelle aussi bien dans sa production que dans son utilisation.

La première victime

reconnue d'Eternit à Casale Monferrato remonte à 1947. On compte déjà 2 800 morts, dont 84 ces deux dernières années pour mésothéliome. Et très probablement bien d'autres continueront à tomber malades et à mourir car le temps d'incubation de la maladie peut atteindre trente ans.

À Casale la situation est encore plus grave : l'établissement répandait la poudre d'amiante aux alentours à travers ses aérateurs. On utilisait l'amiante y compris pour le revêtement des routes et même les enfants allaient jouer sur des tas de cette subtile poussière. Or on sait qu'il suffit qu'une seule fibre d'amiante pénètre dans le poumon pour que la maladie puisse se développer. Ainsi sont mortes des femmes d'ouvriers qui avaient lavé leurs bleus de travail, leurs enfants et petits-enfants qui avaient respiré cette poudre. Et aujourd'hui à Casale et aux

alentours il traîne encore un million de mètres carrés de dalles d'Eternit qu'il faudrait traiter. La ville qui de 1907 à 1986 avait pensé vivre grâce à l'usine ne savait pas que celle-ci l'empoisonnait.

Ceux qui ont exploité le travail et la vie des ouvriers, mais aussi le territoire et ses habitants, ont tenté jusqu'à il y a vingt ans de cacher la vérité, et aujourd'hui voudraient n'en pas payer les conséquences. Peu avant le procès, les patrons d'Eternit ont cherché à obtenir de la ville de Casale l'abandon de sa constitution de partie civile, trouvant même l'oreille favorable du conseil municipal à majorité PDL, le parti de Berlusconi, en échange de la promesse d'une indemnisation de 18 millions d'euros. Mais rien ne pourra réparer toutes ces morts, celles qui ont eu lieu comme celles à venir.

(extrait de *l'Internazionale* - UCI Italie)

• Espagne

Garzon, le juge qui jugeait trop

Un nouvel épisode des affrontements entre le juge d'instruction espagnol Baltasar Garzon et les milieux judiciaires et politiques les plus réactionnaires d'Espagne vient de se conclure par sa condamnation, prononcée le 9 février, à onze ans d'inhabilité (interdiction de juger).

C'est une accusation pour écoutes illégales auprès d'inculpés emprisonnés dans une affaire de corruption impliquant des cadres du Parti Populaire actuellement au pouvoir qui vaut à Garzon cette nouvelle mise à l'écart. Parallèlement, un autre procès est en cours, qui concerne son inculpation pour avoir ouvert

une enquête en 2008 sur les crimes du franquisme, théoriquement couverts par une loi d'amnistie votée en 1977. Cette loi imposait, au nom de la paix retrouvée dans la transition démocratique, le silence sur la répression qui avait marqué la fin de la guerre civile et les quarante ans de dictature. Démis en 2010 de son poste

de magistrat instructeur de l'Audience nationale, le juge Garzon risque dans cette affaire vingt ans d'inhabilité.

Le juge Garzon n'est pas un petit juge contestataire mais un haut fonctionnaire de l'État espagnol, qu'il prétend toujours servir. Il s'est illustré à l'échelle internationale par son acharnement à obtenir l'extradition du dictateur chilien Pinochet et pour avoir poursuivi les tortionnaires de la dictature argentine. Mais son prestige au niveau des institutions internationales le rend

insupportable à tous les milieux politiques réactionnaires d'Espagne. Ceux-ci se sentent menacés par les recherches faites sur la terreur de la dictature franquiste. Ils reprennent d'autant plus d'audace que la droite vient de gagner les élections et s'appête à faire reculer les droits des travailleurs, les droits des femmes et toutes les libertés.

C'est pourquoi une partie de l'opinion espagnole affirme sa solidarité avec Garzon. C'est ce qu'expriment ceux qui au nom de la « mémoire

historique » multiplient les recherches et les témoignages et font la lumière sur les assassinats, les tortures dont leurs familles ont été victimes.

C'est parce que Garzon veut contribuer à briser la loi du silence sur les quarante ans de terreur qui ont suivi la fin de la guerre civile et la victoire de Franco, que la classe politique de droite veut le faire taire. Et c'est aussi bien sûr ce qui explique que cela suscite des mouvements et des manifestations de sympathie.

Hélène GRILLET

• Grèce, le nouveau plan d'austérité

Violente attaque contre les travailleurs

Réduction du salaire minimum de 22 % dans le secteur privé, qui descendra à 600 euros, réduction du salaire des nouveaux embauchés, qui tombera à 490 euros, réduction d'un tiers des retraites complémentaires qui permettent à beaucoup de maintenir une pension à un niveau un peu moins misérable : telles sont les mesures d'austérité votées le 12 février par le Parlement grec.

Elles s'inscrivent dans les attaques systématiques contre les salaires et les retraites, alors que le taux de chômage dépasse désormais les 20 % et que les prix s'envolent.

Ce ne sont pourtant pas les réactions qui ont manqué ces derniers temps, de la part des travailleurs grecs, contre cette situation. En automne a commencé une grève illimitée des sidérurgistes de l'entreprise Elleniki Halyvourghia (Acieries grecques), une lutte défensive qui a traversé des moments très difficiles et a montré les limites d'une riposte isolée. Le 17 janvier a eu lieu une grève générale des travailleurs de l'Attique, la région d'Athènes, qui représente environ la moitié de l'économie. La participation aux manifestations a été peu convaincue, du fait d'une



politique syndicale pour qui il s'agit plus de fournir un exutoire à la mauvaise humeur que de chercher vraiment à arrêter les attaques.

À l'annonce des nouvelles mesures, la confédération générale du travail GSEE, le syndicat du secteur public Adedy et le syndicat lié au Parti communiste Pame ont proclamé une grève générale les vendredi 10 et samedi 11 février. Pendant deux jours de suite, des cortèges de protestation ont traversé Athènes et les autres villes de Grèce, tandis qu'une foule de travailleurs occupait la place devant le Parlement.

Le grand rendez-vous était cependant dimanche 12 quand,

dès le début de l'après-midi, une foule énorme s'est répandue sur cette place Syntagma et dans les rues adjacentes, pour protester contre cette poignée de députés qui s'arrogent le droit de décider du sort de millions de personnes. La présence massive de travailleurs, de retraités, de jeunes, organisés ou non, leur volonté de rester sur la place tard dans la nuit, est ainsi apparue. Et cela même si l'unique image transmise par les télévisions du monde entier a été celle d'Athènes en proie au feu suite aux affrontements violents, des affrontements provoqués entre autres par la police qui, déjà aux alentours de 17 h 30, chargeait la foule sur la place.

Pendant que des dizaines de milliers de personnes continuaient à manifester malgré la fumée des grenades lacrymogènes, et que des milliers de jeunes et de policiers s'affrontaient, le Parlement votait ses mesures draconiennes. Mis à part l'opposition de gauche, seuls quelques dizaines de députés, bien plus par calcul personnel que par conscience, se sont démarqués des décisions de leurs partis respectifs en votant contre. La politique du gouvernement d'unité nationale, soutenu par l'Union européenne, le FMI et la BCE, a ainsi fait un pas dans les attaques contre les salaires et les droits des travailleurs.

Correspondant LO

À qui le crime profite

Certains osent encore parler de plan « d'aide » à la Grèce, à propos du catalogue de mesures insupportables qui ont déclenché les manifestations violentes et la mobilisation de 100 000 personnes à Athènes et Salonique, et de plusieurs milliers d'autres dans le pays, le dimanche 12 février.

Pourtant, dès le premier plan en 2010, il n'a jamais été question que de sauver les banques. Comme le dit un économiste cité par *Alternatives économiques* : « Le grand jeu pour les banques consistait à emprunter de l'argent pour presque rien auprès de la banque centrale, pour acheter des obligations d'États européens rapportant entre 3 et 5 % ». Or, plus un État emprunteur est en difficulté, plus il emprunte pour payer des intérêts dont les

taux deviennent exorbitants. Et le pays s'enfoncé dans la spirale sans fin de la dette. C'est ce qui s'est produit pour la Grèce.

La population n'y a gagné que des coups : du chômage, des salaires amputés, des services publics laminés. Les banques, elles, ont trouvé l'aide des gouvernements européens qui craignaient la contagion de la faillite, mais qui voulaient surtout protéger les intérêts de leurs banquiers, en particulier le gouvernement français, soucieux des intérêts de la Société générale, de la BNP, du Crédit agricole et de leur trentaine de milliards en jeu.

Depuis deux ans, toutes les institutions de défense de la finance, Banque centrale européenne (BCE), Union européenne et FMI, surnommées la Troïka, se sont portées au secours, non des Grecs, mais des créanciers de la Grèce. Depuis 2010, la BCE a racheté

d'occasion leurs traites dévaluées, pour environ 55 milliards d'euros. La Troïka a imposé, plan après plan, des mesures d'austérité comme conditions pour accorder un nouveau prêt entièrement consacré au paiement... des intérêts de la dette.

Le vote du plan du 12 janvier était le préalable à un nouveau prêt de 130 milliards, à verser par tranches, à la condition que toutes les mesures votées soient effectivement mises en pratique. La première échéance doit servir à rembourser 14,5 milliards d'euros le 20 mars. Et la Grèce aura le droit de renégocier sa dette. Elle devrait en effet « bénéficier » de l'effacement de 100 milliards sur les 350 qu'elle doit. Les créanciers privés vont être mis à contribution, mais banques et sociétés d'assurances y perdront moins que ce qu'on croit et les fonds spéculatifs qui ont racheté ces créances à bas prix y gagneront même, en les

échangeant contre des obligations plus rentables.

L'acharnement à faire payer les Grecs a été tel que, lors de leur conférence de presse du 6 février, Sarkozy, approuvé par Merkel, a osé proposer que les fonds pour le remboursement de la dette soient sur un compte bloqué : « Ce compte bloqué, a-t-il dit, garantirait que les dettes de nos amis grecs seront réglées. » C'est effectivement la seule chose qui leur importe. En réalité, tous ces politiciens et ces banquiers savent que leurs plans ne redresseront pas la situation.

Une économiste de la banque Goldman Sachs a déclaré au *Monde* : « On pousse la Grèce à faire des choses infaisables. » Elle sait de quoi elle parle : même si c'est infaisable, les banquiers le font pour récupérer leur mise, sur la peau de tous les autres.

Sylvie MARÉCHAL

• Syrie La répression d'Assad et l'hypocrisie des grandes puissances

Le 14 février, l'assaut des forces gouvernementales syriennes contre la ville de Homs s'est fait plus intense : deux roquettes en moyenne par minute ont été lancées, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme, sur les quartiers densément peuplés de cette ville ouvrière de 500 000 habitants.

L'offensive, en une dizaine de jours, y avait déjà fait trois cents morts, la survie de milliers de personnes, entassées dans des abris, devenant de plus en plus précaire.

Depuis près d'un an, depuis les premières manifestations contre le régime, l'opposition à celui-ci n'a fait que croître et la répression dirigée par Bachar el-Assad, de plus en plus violente, aurait déjà, selon des ONG, entraîné la mort de 6000 personnes. L'armée quadrille le pays entier, les arrestations arbitraires, les violences et les tortures se multiplient, développant peur et colère dans la population. L'embargo occidental sur le pétrole syrien tend à priver le régime d'Assad de ressources, mais la première victime est bien sûr la population.

Dans les villes où vivent 70 % des habitants, le pain commence à manquer, les prix des produits alimentaires s'envolent ainsi que celui du gaz et du fioul.

Après avoir dépêché des centaines d'« observateurs », l'ONU et la Ligue arabe ont recommandé au dictateur syrien d'accepter le plan concocté par cette dernière, qui consisterait à cesser toute action militaire et à transférer le pouvoir à l'une ou l'autre des oppositions déclarées à son régime.

La population syrienne est prise en tenaille entre une dictature aux abois, qui continue à bénéficier d'un soutien de la majorité de l'armée régulière, l'Arabie saoudite et le Qatar, aux intentions tout sauf humanitaires, et des puissances occidentales, dont la France, qui n'ont cessé de piller à leur profit cette partie du monde et font mine à présent de s'émouvoir de la politique d'un Assad, placé là, à la suite de son père, avec leur bénédiction.

Viviane LAFONT